

Site Natura 2000 La Nivelle (estuaire, barthes et cours d'eau)

Compte-rendu de la 7^{ème} réunion du Comité de Pilotage

Mardi 10 novembre 2020 - 09h30

Visioconférence

PRESENTS :

Collège des administrations et établissements publics de l'Etat

- ANTOINE Philippe (DDTM)
- DELAYE Marion (OFB)
- DULIN Geneviève (ARS)
- DUMAITRE Alexandre (DREAL N.A.)
- HAMEL Clémence (DDTM)
- LABAY Roland (OFB)
- RUPIL Lucie (CRPF)

Excusés : GIROUX Catherine (AEAG), GUILHEM-TAUZIN Laure (Conservatoire du littoral), HUFNAGEL Frédéric (DDCS)

Collège des collectivités territoriales

Elus

- COLAS Guillaume (S^T JEAN DE LUZ – Adjoint à la préservation de l'environnement)
- HENAFF Gautier (CIBOURE – Conseiller en charge de l'environnement)
- IDIART Dominique (S^T PEE SUR NIVELLE – Maire)
- LABORDE Jean Baptiste (SARE – Maire)
- PEYREBLANQUE Pascal (ASCAIN - Adjoint au Développement Durable et à l'Agriculture)

Excusés : ARAMENDI Philippe (URRUGNE – Maire), SANSBERRO Thierry (SOURAIDE – Maire)

Techniciens

- ALMANDOZ Ines (CAPB)
- CHERBERO Mikel (CAPB)
- ETCHARREN Maritxu (ASCAIN)
- GUIRAUD Kathleen (CD 64)
- LAMBERT Peio (CD 64)

- LISSARDY Fabienne (S^T JEAN DE LUZ)
- SARRADE Caroline (CAPB)
- VAN MEER Nicolas (S^T JEAN DE LUZ)

Collège des associations et usagers

- BRIARD Olivier (AAPPMA Nivelle / Migradour)
- CAMPAGNE Maider (CPIE Littoral basque)
- CAVAILLES Guillaume (EHLG)
- LEENKNEGT Virginie (CEN NA - CATZH)
- MAUDOU Sylvain (FDPPMA 64)
- NANNINI Cédric (AAPPMA Nivelle)
- PICHON Charlie (FDPPMA 64)
- SAINTE MARIE Mikel (EHLG)

Excusés : COUANON Virginie (LPO), LAPORTE Thierry (CEN NA – CATZH), LE MOAL Tangi (CEN NA Antenne 64/40), URCUN Jean Paul (LPO)

Collège des personnes qualifiées

- GUISIER Rémi (CBNSA)
 - LANGE Frédéric (INRAE)
 - POPOVSKY Josiane (IMA)
 - PREVOST Etienne (INRAE)
- Excusé : SOULIER Laurent (IMA)

Intervenants - Bureau d'étude BIOTOPE

- LEGRAND Nicolas
- MORA Frédéric
- UNREIN Emmanuelle

Invités

- MINVIELLE Grégory (SIGOM)

Excusés : ARZAK Aritz (CAPB), COURDURIE Natacha (CAPB), LE MOIGNO Grégory (CAPB)

Caroline Sarrade, responsable de la Direction Littoral et Milieux naturels de la CAPB, introduit la réunion et remercie les participants.

Mikel Cherbero, animateur du site Natura 2000 depuis septembre, annonce l'ordre du jour :

1. Rappel de la démarche Natura 2000 et du DOCOB
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation détaillée d'études et actions en cours :
 - a. Cartographie des habitats naturels
 - b. Programme d'amélioration des connaissances et de restauration de la Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

I. Rappel de la démarche et du DOCOB (cf. diapositives 4 à 10)

La démarche Natura 2000 et l'historique du site sont brièvement présentés.

Le site abrite 18 espèces d'intérêt communautaire. Le contexte lié aux habitats naturels est rappelé : le travail réalisé lors du diagnostic écologique initial n'ayant pas pu être validé pour ce volet, l'étude de cartographie des habitats est en cours. Les objectifs et mesures de gestion du DOCOB se centrent donc actuellement sur la préservation des espèces d'intérêt communautaire.

Les 8 objectifs de développement durable du DOCOB sont détaillés :

- Maintenir les stations d'Angélique des estuaires
- Mettre en place une gestion durable des activités pour conserver ou restaurer les espèces et leurs habitats
- Maintenir ou restaurer les corridors biologiques sur l'ensemble du site
- Améliorer les connaissances sur les espèces et les habitats d'intérêt Communautaire
- Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes
- Maintenir ou restaurer le fonctionnement hydrodynamique des cours d'eau et une eau en quantité favorable aux espèces d'intérêt Communautaire
- Conserver une eau de qualité favorable aux espèces d'intérêt Communautaire
- Animation du DOCOB

Certaines actions prioritaires pour atteindre ces objectifs sont présentées ainsi que les outils contractuels pouvant être mobilisés dans le cadre de Natura 2000.

Questions / Remarques :

Etienne Prevost (INRAE) : dans l'objectif de « maintenir ou de restaurer le fonctionnement hydrodynamique des cours d'eau », la notion de transit sédimentaire a-t-elle été prise en compte ? Le barrage écrêteur de Lurberria pourrait être susceptible d'altérer le transit sédimentaire, et ainsi d'impacter les frayères de certaines espèces d'intérêt communautaire.

Mikel Cherbero (CAPB) répond que cette problématique a bien été prise en compte dans le DOCOB. L'action SUIVI_04 consiste à suivre l'impact de ce barrage sur le transport de sédiments grossiers, il n'a à ce jour par été engagé.

→ Compléments suite au COPIL : Un suivi bathymétrique et topographique est réalisé par la Direction Cours d'Eau et Bassins Versants de la CAPB, lié aux enjeux sécuritaires. Ce suivi pourrait apporter des éléments de compréhension sur l'influence de l'ouvrage sur le transit sédimentaire.

II. Bilan de l'animation 2020 (cf. diapositives 11 à 14)

La mise en œuvre du DOCOB a été enclenchée en mars 2016. Le bilan de l'animation sur la période 2017-2019 a fait l'objet d'une présentation détaillée lors du COPIL du 12 décembre 2019.

Le bilan d'animation 2020 est donc succinctement présenté. Un changement d'animateur a eu lieu cette année, Alexa Dulin (départ en janvier) a été remplacée par Mikel Cherbero (prise de poste en septembre). Les points suivants sont détaillés :

- Un livret bilingue de présentation des espèces d'intérêt communautaire du site est en cours d'élaboration. Les premiers exemplaires seront imprimés au premier trimestre 2021.
- Faute de crédits à échelle régionale, la contractualisation de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) n'a pas pu être proposée en 2020.

III. Présentation détaillée d'études et actions en cours

a. Cartographie des habitats naturels

L'étude de cartographie des habitats naturels de la Nivelle a débuté en 2020 et se poursuivra en 2021. Suite à une consultation, le bureau d'étude BIOTOPE a été retenu par la CAPB pour cartographier les habitats de la partie continentale du site. Le bureau d'études SEANEO a été mandaté par l'OFB pour la partie marine.

- Habitats terrestres et aquatiques continentaux (cf. diapositives 16 à 67)

Emmanuelle Unrein (BIOTOPE) présente les objectifs et la méthodologie employée. Les prospections ont été engagées en 2020, plus de 60 % de la surface d'étude a été traitée cette année. Les prospections se poursuivront durant le printemps et l'été 2021 dans la zone des barthes et sur les coteaux d'Ascain. Les habitats d'intérêt communautaire observés cette année sont présentés, ainsi que ceux à rechercher sur les secteurs restant à prospector. La cartographie et les fiches correspondant aux habitats étudiés en 2020 seront produites cet hiver.

- Habitats marins (cf. diapositives 68-69)

Mikel Cherbero présente brièvement l'étude de cartographie des habitats marins, réalisée par SEANEO. Une pré-cartographie a été réalisée en compilant les données existantes et des vérifications sont menées sur le terrain. Les premières prospections ont été réalisées en octobre 2020 sur les herbiers à zoostères, les récifs d'hermelles et les laisses de mer. L'étude se poursuivra en 2021.

Questions / Remarques :

Rémi Guisier (CBNSA) demande si une mise à jour du DOCOB est prévue à l'issue de ces études, pour adapter les objectifs et le plan d'actions à la conservation des habitats d'intérêt communautaire.

Mikel Cherbero (CAPB) répond qu'effectivement, le DOCOB devra être mis à jour suite à ces études.

b. Programme d'amélioration des connaissances et de restauration de la population de Mulette perlière (cf. diapositives 70 à 79)

Face au déclin de la Mulette perlière sur la Nivelle, le CEN Nouvelle Aquitaine, la FDPPMA 64, l'AAPPMA de la Nivelle et la CAPB ont engagé un programme visant à sauvegarder l'espèce.

Virginie Leenknecht (CEN N.A. – CATZH) présente le cycle de vie de la mulette perlière. Des écrits de 1892/1983 révèlent que l'espèce était autrefois répandue sur le bassin. Ces dernières décennies, les observations d'individus vivants concernent uniquement la basse Nivelle.

En 2019, des actions ont été menées afin d'améliorer les connaissances sur la population. Aucun individu n'a été détecté sur les affluents où la mulette était historiquement présente. De plus, bien que les individus sont toujours gravides sur la basse Nivelle, l'absence de juvéniles indique que la population est en voie d'extinction.

Sylvain Maudou (FDPPMA 64) présente les actions réalisées en 2020. La qualité des habitats a été analysée sur les affluents de la Nivelle en vue d'identifier les secteurs les plus favorables à l'espèce. Une première opération de réensemencement a été réalisée pour réimplanter la mulette sur le Lizuniagako erreka : des poissons hôtes capturés sur place ont été mis en contact avec des glochidies issues des mulettes de la basse Nivelle, puis relâchés.

Fin 2020, des analyses complémentaires d'ADN environnemental seront réalisés en vue d'affiner la répartition de la mulette et voir si des individus subsistent sur le cours amont la Nivelle. Un partenariat sera également engagé avec les gestionnaires navarraïes.

Un projet pluriannuel devrait être monté pour pérenniser ces actions. En 2021, les opérations de réensemencement seront poursuivies sur les affluents et un travail sera mené pour cibler les habitats favorables. Afin de sauvegarder la population, le lancement d'un élevage sera également étudié en partenariat avec le Lycée Saint Christophe.

Questions / Remarques :

Etienne Prévost (INRAE) demande pourquoi des opérations de réensemencement ne sont pas prévues sur la partie amont du cours principal.

Sylvain Maudou (FDPPMA 64) répond que les opérations de réensemencement 2021 se concentreront sur les secteurs où les habitats ont été étudiés et jugés favorables. Si les habitats sont identifiés comme favorables sur l'amont de la Nivelle, des opérations pourraient y être réalisées. La continuité écologique pourrait toutefois être limitante sur ce secteur à cause du barrage Darguy.

Olivier Briard (AAPPMA Nivelle / MIGRADOUD) confirme que le barrage Darguy constitue un point noir pour la continuité écologique. Il déconnecte totalement la partie amont du réseau hydrographique et impacte plusieurs espèces d'intérêt communautaire. Il invite tous les acteurs à s'engager afin de rétablir la continuité sur cet ouvrage, ce qui permettrait de restaurer un « poumon de biodiversité » sur la partie amont du bassin versant.

Etienne Prévost (INRAE) appuie ces propos et demande si les collectivités territoriales pourraient intervenir pour résoudre la situation.

Mikel Cherbero (CAPB) indique que le rétablissement de la continuité sur cet obstacle est une obligation réglementaire dépassant le cadre de Natura 2000. Il propose de recueillir des compléments de réponse auprès de la Direction Cours d'Eau et Bassins Versants de la CAPB.

Sylvain Maudou (FDPPMA 64) confirme l'intérêt écologique qu'aurait le rétablissement de la continuité sur cet ouvrage. La Fédération Départementale de Pêche souhaite travailler dans ce sens.

➔ Compléments suite au COPIL et après questionnement de la Direction Cours d'Eau et Bassins versants de la CAPB : S'agissant d'une obligation réglementaire sur un ouvrage privé, la CAPB n'a pas vocation à intervenir directement.

Dans le cadre de Natura 2000, la Direction Littoral et Milieux naturels de la CAPB propose de constituer et d'animer un groupe de travail sur ce dossier.

IV. Désignation du Président du Comité de Pilotage

Clémence Hamel, Responsable de l'Unité Patrimoine Naturel et Chasse de la DDTM64, rappelle que, lors du COPIL du 12 décembre 2019, Pierre-Marie Nousbaum, alors maire de St Pée sur Nivelle, avait été désigné Président du COPIL. M. Nousbaum n'ayant pas été réélu lors des élections municipales de 2020, un nouveau Président doit être désigné pour un mandat de 3 ans.

Guillaume Colas, adjoint délégué au développement durable, à la préservation de l'environnement et à la transition écologique pour la commune de St Jean de Luz, se porte candidat à ce poste. Les membres du collège des Collectivités Territoriales donnent un avis favorable à l'unanimité.

M. Colas est désigné Président du COPIL, les participants le félicitent. Il prend la parole et indique que, très attaché à la préservation de la biodiversité, il a suivi la démarche Natura 2000 sur la Nivelle depuis ses débuts. Il souligne l'importance que tous les acteurs travaillent ensemble pour préserver la biodiversité et répondre aux enjeux environnementaux.

V. Perspectives d'animation 2021-2022 (cf. diapositives 81 à 92)

Les perspectives d'animation pour les deux années à venir sont présentées. En fonction des projets des différents acteurs, d'autres actions pourront venir compléter ce programme prévisionnel.

a. Lutte contre les espèces exotiques envahissantes dans les barthes

L'Angélique des estuaires est l'espèce à plus fort enjeu de conservation sur le site, elle est principalement menacée par le développement d'espèces exotiques envahissantes. Des opérations de lutte ont été menées dans les barthes entre 2012 et 2018 et seront poursuivies sur certains secteurs. La constitution d'un groupe de travail est proposée sur ce dossier. Les contrats Natura 2000 pourraient permettre de financer les opérations de lutte (sous leur forme actuelle, ou des projets expérimentaux) et un suivi de leurs effets sur le milieu.

Questions / Remarques :

Fabienne Lissardy (St Jean de Luz) souligne l'intérêt que porte la commune aux barthes de la Nivelle. Un dossier a été proposé dans le cadre de l'appel à Manifestation d'Intérêt « 64 fantastiques », portant sur la valorisation des barthes et l'élaboration d'un plan de gestion.

Pascal Peyreblanque (Ascain) souligne que ce travail doit être mené dans la durée. Des réflexions avaient été engagées pour la mise en place d'un pâturage sur certaines parcelles communales, afin de lutter contre les repousses de plantes invasives. Il demande si des MAEC pourraient permettre la mise en œuvre ce type d'action.

Philippe Antoine (DDTM 64) répond que des MAEC pourraient être contractualisées si ces parcelles communales ont une vocation agricole. Sinon les contrats Natura 2000 peuvent permettre de mettre en œuvre ce type d'actions expérimentales, du moment où l'action répond à un objectif de restauration du milieu prévu par le DOCOB et non à un objectif de production agricole.

Alexandre Dumaitre (DREAL) ajoute que si un projet de contrat Natura 2000 est conçu sur ce dossier, il conviendra d'analyser l'effet des actions réalisées jusqu'à présent pour justifier la pertinence de les reconduire.

b. Animation Projet Agro-Environnemental et Climatique

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques constituent l'un des principaux outils pour atteindre les objectifs du DOCOB. Deux contrats ont été engagés sur la Nivelle depuis 2017, pour une surface totale de 15,27 ha. Si la contractualisation de nouvelles mesures est possible en 2021, une campagne de communication ciblée devra être menée pour dynamiser la démarche : réunions par communes *etc.*

Questions / Remarques :

Olivier Briard (AAPPMA Nivelle / MIGRADOIR) suggère que les bilans des MAEC soient présentés sous forme de taux de contractualisation.

Mikel Cherbero (CAPB) répond que le taux de contractualisation est faible sur la Nivelle par rapport à d'autres sites. Par exemple, sur la Nive (PAEC actif depuis 2012, et territoire plus étendu que la Nivelle), environ 1000 ha de parcelles agricoles et 45 km de ripisylve sont concernés par des MAEC.

c. Lutte contre le Vison d'Amérique

Le Vison d'Europe est une espèce à fort enjeu de conservation sur la Nivelle. La principale menace à sa survie est la prolifération du Vison d'Amérique, espèce invasive. Des actions de lutte contre le Vison d'Amérique ont été engagées à échelle régionale, notamment sur la Nive amont où les résultats sont très positifs.

Un contrat Natura 2000 et des aides du CD 64 ont été sollicitées pour étendre ces opérations de lutte à la Nivelle et à la Nive aval, répondant à un double objectif :

- en réduisant la population de Vison d'Amérique, permettre au Vison d'Europe de réoccuper ses habitats (une donnée de 2019 dans les barthes de la Nive révèle que l'espèce subsiste dans le secteur)
- empêcher la dispersion des Visons d'Amérique vers le sud, le territoire navarrais étant l'un des derniers bastions du Vison d'Europe

Le protocole de lutte est brièvement présenté : des radeaux flottants, attractifs pour les Visons, sont installés le long du réseau hydrographique. Des plaquettes d'argile sont disposées à l'intérieur de ces radeaux, permettant de détecter la présence d'empreintes. Les radeaux sont régulièrement inspectés. Si des empreintes de Visons apparaissent, des cages-pièges sont installées. En cas de capture, un expert référent identifie l'espèce. S'il s'agit d'un Vison d'Amérique, l'animal est euthanasié puis autopsié.

Questions / Remarques :

Peio Lambert (CD 64) indique, concernant la participation financière du Conseil Départemental, que le comité de sélection des dossiers reçus dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « ESPECES 64 » se réunira début décembre.

d. Amélioration des connaissances sur les espèces d'intérêt communautaire

L'escargot de Quimper est une espèce inscrite aux annexes 2 et 4 de la Directive Habitats Faune Flore, qui n'avait pas été prise en compte lors du diagnostic écologique initial. Des observations d'Alain Bertrand, de la MIFENEC et de la SLEM révèlent sa présence sur le site. L'espèce sera donc ajoutée au Formulaire Standard de Données.

De plus, des études sont prévues pour améliorer la connaissance sur la répartition et l'état des populations de 3 espèces, pour lesquelles les éléments actuels restent lacunaires suite au diagnostic écologique initial :

- le Cuivré des marais et la Cistude d'Europe : une consultation sera lancée avant la fin de l'année et les études seront menées en 2021.
- l'écrevisse à pattes blanches : les organismes ressources sur cette espèce (AAPPMA Nivelle, FDPMA 64) seront consultés en 2021 pour faire un bilan des connaissances et préciser le cahier des charges. Suite à ce travail préalable, l'étude sera réalisée en 2022.

L'amélioration des connaissances permettra de guider les mesures de gestion pouvant être mises en œuvre pour conserver ces espèces d'intérêt communautaire.

Questions / Remarques :

Peio Lambert (CD 64) indique qu'une digue bordant la Nivelle s'est ébréchée en juin, sur un secteur particulièrement riche sur le plan écologique. Il demande si les effets de cette brèche font l'objet d'un suivi.

Pascal Peyreblanque (Ascain) ajoute que, suite à cette brèche, certaines parcelles agricoles situées en amont (dans le secteur de Lan Zelai, commune d'Ascain), sont régulièrement ennoyées.

Fabienne Lissardy (St Jean de Luz) indique que cette digue étant située sur la commune de St Jean de Luz, la commune travaille sur ce dossier. Ils n'avaient pas connaissance des impacts sur Ascain. Fabienne Lissardy propose à Pascal Peyreblanque d'échanger à ce sujet suite au COPIL.

➔ Compléments suite au COPIL : Tangi Le Moal (CEN N.A.), excusé, précise lors du COPIL du site Natura 2000 la Nive (20/11) qu'il serait intéressant d'ajouter plusieurs espèces de chiroptères d'intérêt communautaire aux Formulaires Standard des Données (FSD) de la Nive et de la Nivelle. En effet, des gîtes se situent à proximité immédiate des cours d'eau et les ripisylves sont des éléments importants pour ces espèces. Cette intégration au FSD permettrait notamment une prise en compte de ces espèces lors des études d'incidences.

VI. Clôture de la séance

Guillaume Colas, Président du Comité de Pilotage, remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation et l'intérêt qu'elles portent à la démarche. Il espère que tous les acteurs continueront à travailler ensemble, des sources de la Nivelle à la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

Comité de Pilotage Natura 2000

« La Nivelles (estuaire, barthes, cours d'eau) »

► COPIL n°7
10/11/2020 – visioconférence

Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration des populations de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

1. Rappel de la démarche

1.1. Historique de la démarche

Natura 2000 → Objectif : enrayer la perte de biodiversité

Démarche : concilier la préservation des espèces et des habitats naturels avec les activités économiques, sociales et culturelles du territoire



2012-2015

**Elaboration du DOCOB
porté par ASPB**

AP mars 2012 : composition du COFIL

Copil 1 – Décembre 2012

....

Copil 4 – Mars 2015, Validation du DOCOB



2016-2020

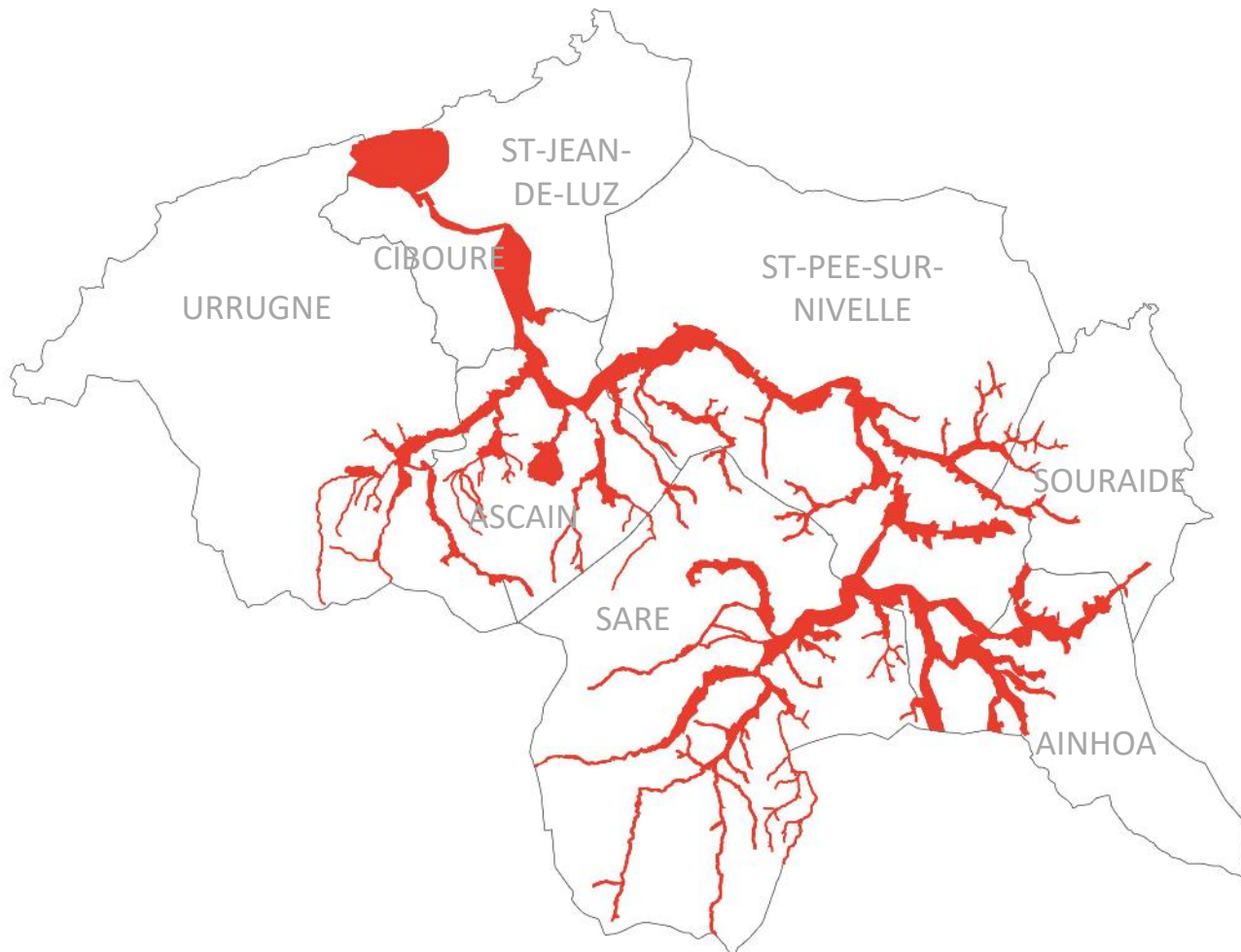
**Animation du DOCOB
par ASPB puis CAPB**

Copil 5 – Juillet 2016 : Lancement de l'animation

Copil 6 – Décembre 2019 : Re-désignation de la CAPB
comme structure porteuse

1. Rappel de la démarche

1.2. Présentation du site



► Site Natura 2000 FR7200785 : La Nivelle
(estuaire, barthes, cours d'eau)

- * 2 159 ha
- * 41 kml
- * 8 communes

1. Rappel de la démarche

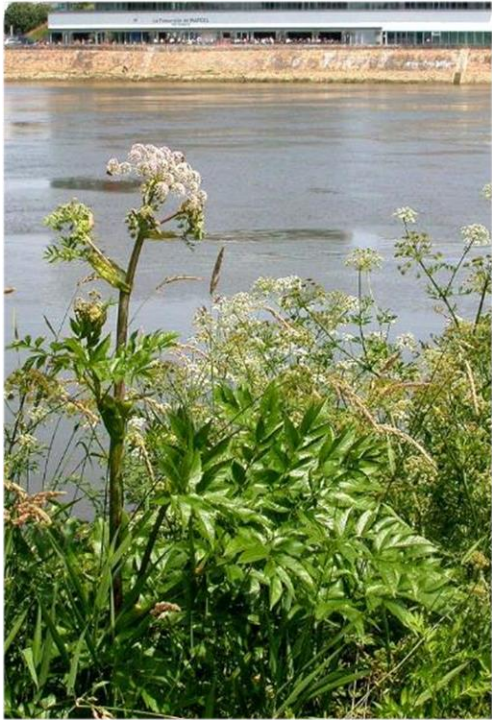
1.3. Espèces et habitats d'intérêt communautaire

Des sources de montagne à la baie, des milieux différents - une riche biodiversité :

- 18 Espèces d'Intérêt Communautaire
- 16 Habitats d'Intérêt Communautaire

1. Rappel de la démarche

1.3. Espèces et habitats d'intérêt communautaire



A. Le NEVE / Site web INPN



V. PRIÉ - Association Caracol / Site web INPN



J. LAIGNEL / site web INPN



Y. LEDORE, FFAL / Site web INPN



Site web MIGRADOIR



J. STEINMETS, ONCFS / site web INPN

➤ **18 Espèces d'Intérêt Communautaire :**

* 3 espèces floristiques

* 15 espèces animales

➔ 6 à enjeu de conservation
très fort ou fort

1. Rappel de la démarche

1.3. Espèces et habitats d'intérêt communautaire

→ Cartographie des habitats initiale non validée
(étude en cours – BIOTOPE et SEANEO)

► Typologie complémentaire du site Natura 2000 de la Nivelle (CBNPMP - 2015), **10 Habitats d'IC :**

- * Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (3110)
- * Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion flutantis et Callitriche-Batrachion (3260)
- * Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (6410)
- * Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpins (6430)
- * Pelouses maigres de fauche de basse altitude (6510)
- * Dépression sur substrat tourbeux du *Rhynchosporion* (7150)
- * Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)
- * Landes humides (4020*)
- * Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats silicieux des zones montagnardes (6230*)
- * Pentes rocheuses silicieuses avec végétation chasmophytique (8220*)

► **Autres Habitats d'Intérêt Communautaire cités au FSD :**

- * Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine (1110)
- * Estuaires (1130)
- * Replats boueux ou sableux exondés à marée basse (1140)
- * Lagunes côtières s (1150*)
- * Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (1310)
- * Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae) (91E0*)

Végétations chasmophytiques, Hymenophyllum tunbrigense, Habitat d'intérêt communautaire Prioritaire, rare et d'un très grand intérêt pour ce site (8220)



1. Rappel de la démarche

1.4. Rappel des objectifs du DOCOB

- **ODD1** Maintenir les stations d'**Angélique des estuaires**
- **ODD2** Mettre en place une **gestion durable des activités** pour conserver ou restaurer les espèces et leurs habitats
- **ODD3** Maintenir ou restaurer les **corridors biologiques** sur l'ensemble du site
- **ODD4** **Améliorer les connaissances** sur les espèces et les habitats d'intérêt Communautaire
- **ODD5** Limiter le développement des **espèces exotiques envahissantes**
- **ODD6** Maintenir ou restaurer le **fonctionnement hydrodynamique des cours d'eau** et une **eau en quantité** favorable aux espèces d'intérêt Communautaire
- **ODD7** Conserver une **eau de qualité** favorable aux espèces d'IC
- **ODD8** **Animation** du DOCOB

1. Rappel de la démarche

1.5. Rappel des outils pour atteindre les objectifs

8 Objectifs de Développement durable

23 Objectifs opérationnels

28 Actions

Mesures contractuelles

MAEC sur les surfaces agricoles

Contrats Natura 2000

Charte Natura 2000

Mesures non contractuelles

Amélioration des connaissances

Communication / Sensibilisation

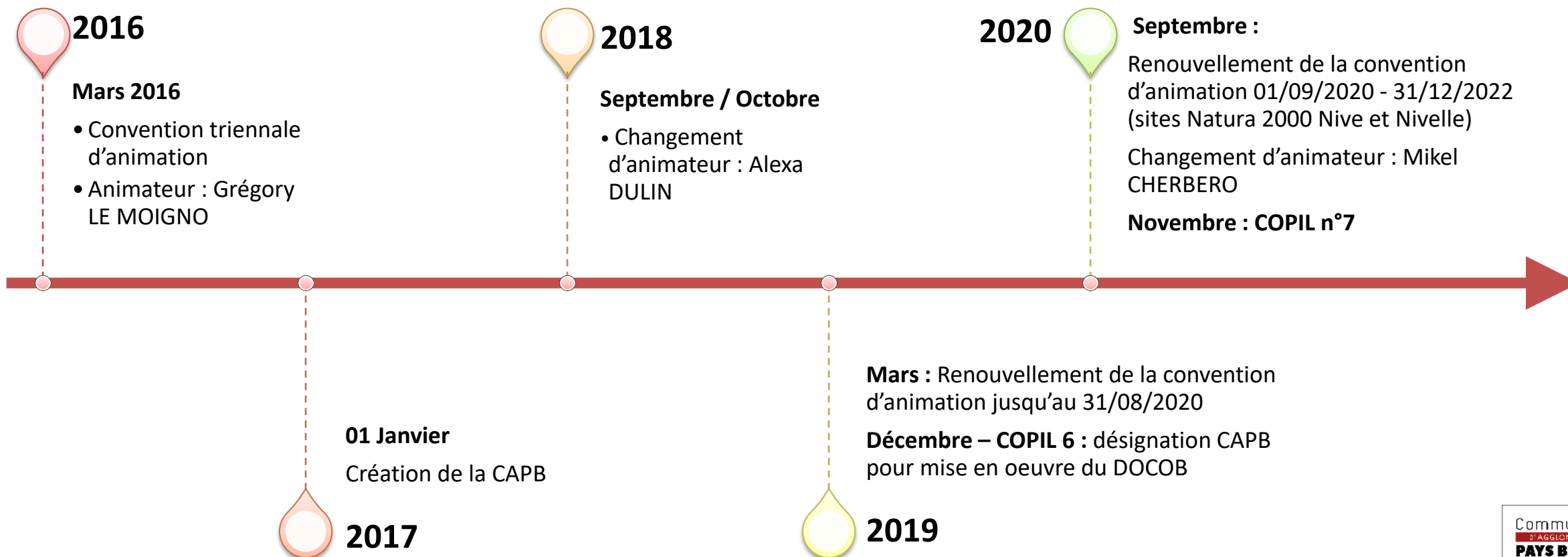
Accompagnement des projets de territoire

Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

2. Bilan 2020

Animation du DOCOB



2. Bilan 2020

ODD2. Mettre en place une gestion durable des activités

OO2.A S'assurer que les acteurs connaissent le patrimoine naturel du site

- ➔ Conception d'un livret bilingue de présentation des espèces d'IC (illustratrice : Marie Boyer)



LAMPROIE DE PLANER - LAMPROIE DE PLANER
Lampetra planeri



Caractéristiques : dos bleuâtre ou verdâtre
flanc blanc-jaunâtre, face ventrale blanche
À ne pas confondre avec une anguille
Taille : 12 à 20 cm
Poids : 2 à 5 g
Durée de vie : environ 7 ans

Contrairement à la lamproie de rivière et à la lamproie marine, la lamproie de planer est une espèce non parasite. Elle se suffit à elle-même pour vivre. Elle vit exclusivement en eau douce, dans les ruisseaux de tête de bassin versant.

Pour se reproduire, elle recherche un substrat composé de graviers et de sables, avec une température comprise entre 8 et 11°C. Peu féconde, elle meurt après son unique reproduction.

Les larves, aveugles, s'enfouissent immédiatement après l'éclosion des œufs. Elles grandissent pendant 5 à 6 ans en se nourrissant du microplancton et des débris organiques apportés par le courant.

Après la métamorphose, l'adulte ne se nourrit plus. Cette espèce est difficilement observable.

Caractéristiques : dos bleuâtre ou verdâtre
flanc blanc-jaunâtre, face ventrale blanche
À ne pas confondre avec une anguille
Taille : 12 à 20 cm
Poids : 2 à 5 g
Durée de vie : environ 7 ans

Contrairement à la lamproie de rivière et à la lamproie marine, la lamproie de planer est une espèce non parasite. Elle se suffit à elle-même pour vivre. Elle vit exclusivement en eau douce, dans les ruisseaux de tête de bassin versant.

Pour se reproduire, elle recherche un substrat composé de graviers et de sables, avec une température comprise entre 8 et 11°C. Peu féconde, elle meurt après son unique reproduction.

Les larves, aveugles, s'enfouissent immédiatement après l'éclosion des œufs. Elles grandissent pendant 5 à 6 ans en se nourrissant du microplancton et des débris organiques apportés par le courant.

Après la métamorphose, l'adulte ne se nourrit plus. Cette espèce est difficilement observable.



2. Bilan 2020

ODD2. Mettre en place une gestion durable des activités

OO2.B Encourager les pratiques agricoles permettant de maintenir des milieux favorables aux espèces d'IC



Contractualisations MAEC

➤ 4 mesures ouvertes entre 2017 et 2019

- * Gestion des prairies remarquables par fauche tardive et absence de fertilisation (1 contrat – 4,1 ha)
 - * Absence de traitement herbicide sur grandes cultures
 - * Absence de traitement phytosanitaire de synthèse
 - * Maintien des prairies fleuries (1 contrat – 11,7 ha)
- ➔ Enveloppe 10 962 € sur 5 ans

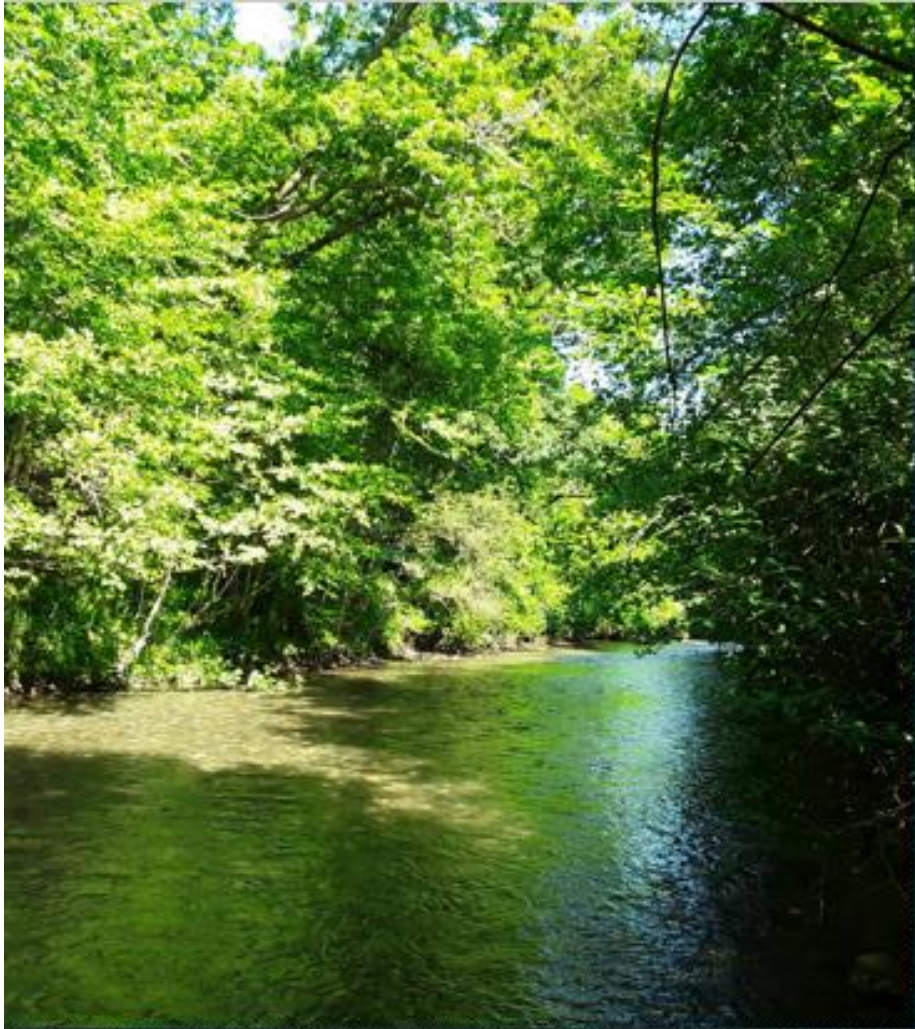
➤ 2020 : aucune nouvelle contractualisation possible

Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

Etudes et actions en cours : Cartographie des habitats terrestres et aquatiques (BIOTOPE)

ODD4. Amélioration des connaissances



Cartographie des
habitats naturels du
site Natura 2000 La
Nivelle

COPIL du 10/11/2020



- 1) Contexte, méthode employée et état d'avancement
- 2) Présentation des habitats d'intérêt communautaire attendus et / ou observés
- 3) Bilan provisoire
- 4) Calendrier de fin d'étude



Objectifs, méthode et état d'avancement

COPIL du 10/11/2020



biotopé

Contexte

- Localiser précisément les HIC et autres habitats naturels
- Evaluer la typicité, la représentativité, l'état de conservation, les facteurs de menace et la gestion actuelle des HIC
- Définir des niveaux d'enjeu et proposer des pistes de gestion
- Rédiger des fiches habitats pour tous les HIC

Méthodologie employée

Opérations préalables :

- Analyse de la typologie fournie par le CBNSA
- Pré-cartographie du territoire sous SIG (Qgis), kit carto fourni par le CBNSA (photo-interprétation)
- Elaboration d'une grille d'analyse pour la bio-évaluation des HIC

Indicateurs :

- Surface de l'habitat
- Répartition sur le site
- Typicité et fonctionnalité
- Evolution dynamique
- Facteurs influençant les causes d'évolution

Prospections de terrain :

- Analyse phytosociologique aux périodes optimales
- Bio-évaluation des HIC
- Réalisation de relevés phytosociologiques pour chaque habitat non mentionné dans la typologie

- Forêt : Avril - début mai
- Prairies (y compris humide) : Mi-mai - début Juin
- Pelouses acides/ Bas-marais : Juin
- Landes/Mégaphorbiaies : Juillet

- Forêt : Avril - début mai / Juin et juillet
- Prairies (y compris humide) : Mi-mai
- Pelouses acides/ Bas-marais : Non traité
- Landes : Non traité
- Mégaphorbiaies : Juillet

Analyses écologiques :

- Cartographie : validation / modification de la numérisation de la phase de pré-cartographie
- Identification des liens systémiques entre les habitats (identification des complexes d'habitat qui appartiennent à la même série dynamique)
- Analyse des perturbations (interactions entre les activités humaines et les HIC), définition et hiérarchisation des enjeux et choix des objectifs de développement durable
- Définition des mesures de gestion et des axes d'intervention (« souhaitables » / « possibles ») à moyen et longs termes

Production des livrables



Polygone 1 :

Fraxino – quercion roboris x Aegopodion podagrariae x Epilobio nutantis – Montion fontanae x Ruisseau x Impatienti-Stachyon

Ligne 2 :

Aegopodion podagrariae

Ligne 1 :

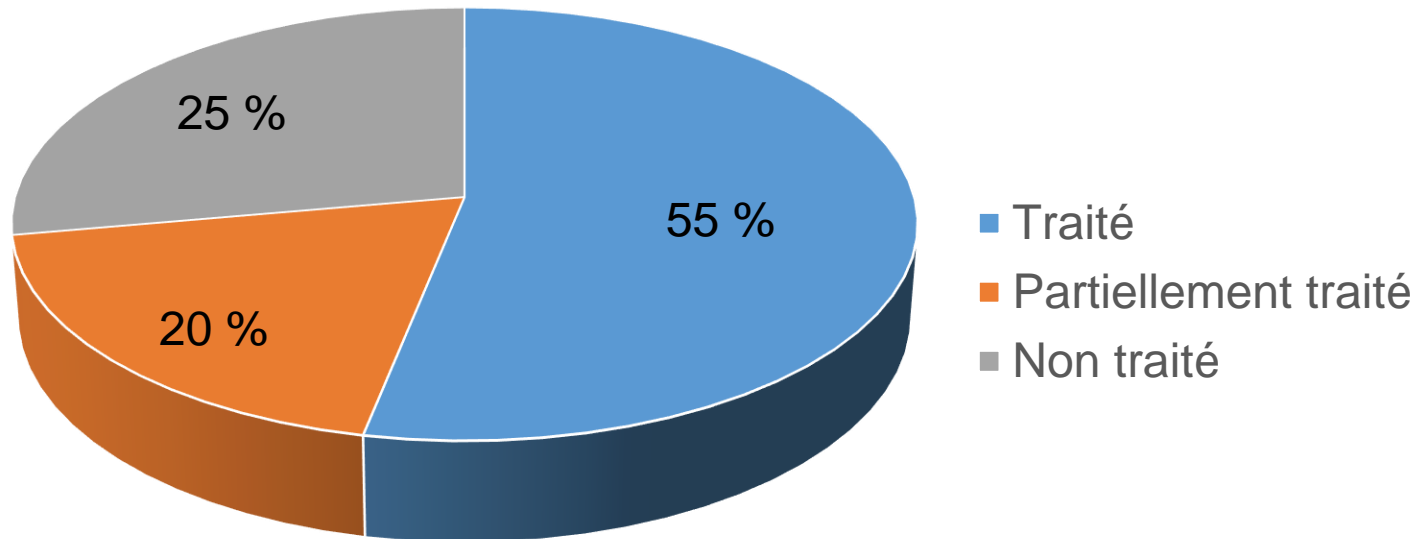
Ruisseau x Epilobio nutantis – Montion fontanae x Impatienti-Stachyon

0 100 200 m



Etat d'avancement

- Aire d'étude : 2819 ha
- Plus de 60 % de la surface traitée en 2020



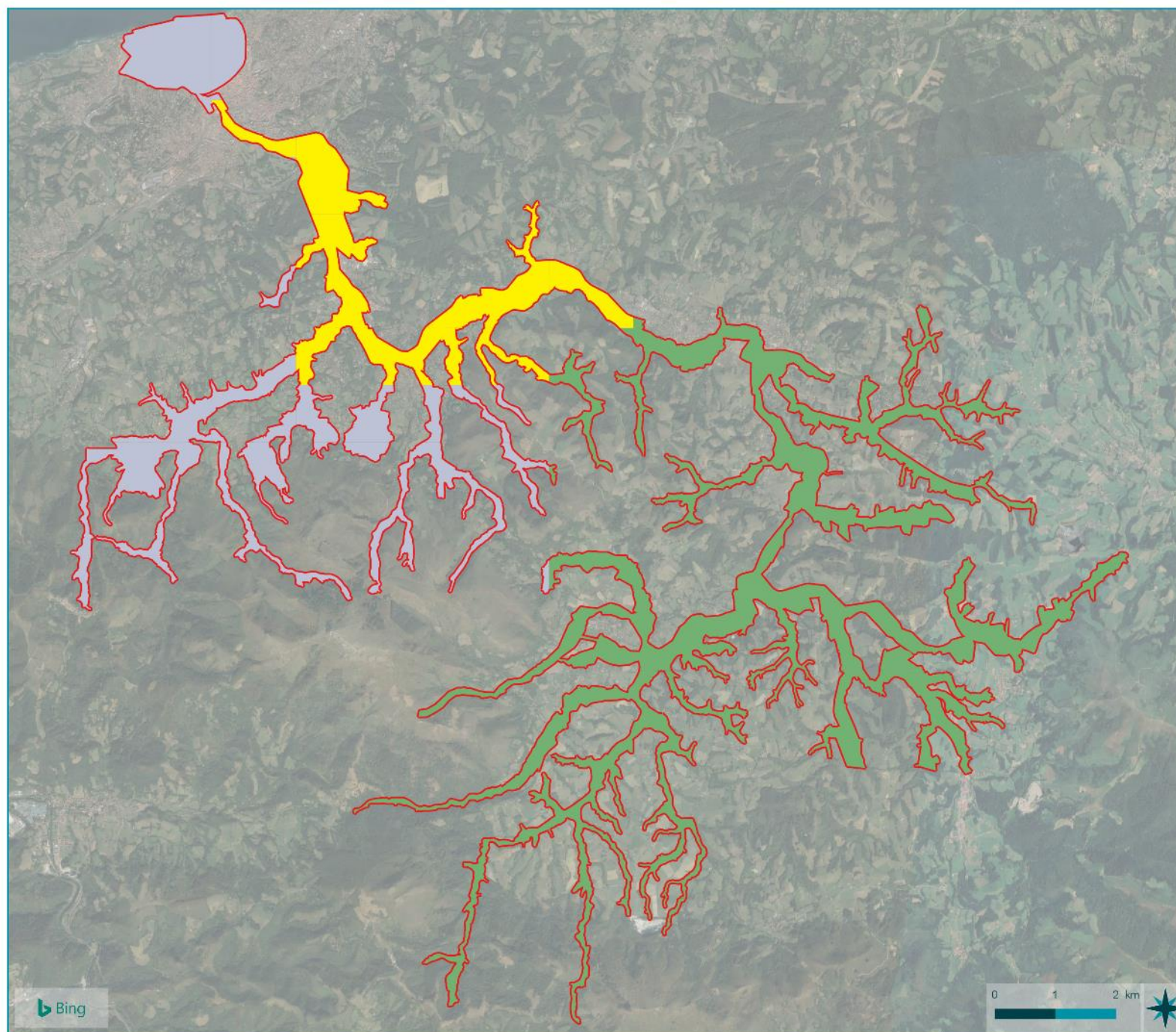


Etat d'avancement de la phase de terrain

Cartographie des habitats naturels

Avancement

-  Traité
-  Partiellement traité
-  Non traité



- 1) Contexte, méthode employée et état d'avancement
- 2) Présentation des habitats d'intérêt communautaire attendus et / ou observés
- 3) Bilan provisoire
- 4) Calendrier de fin d'étude



Présentation des habitats d'intérêt communautaire



Habitat observé



Habitat à rechercher

COFIL du 10/11/2020



biotopie



1. Habitats côtiers et végétations halophytiques

- 11. Eaux marines et milieux à marées
- 12. Falaises maritimes et plages de galets
- 13. Marais et prés salés atlantiques
- 14. Marais et prés salés thermo-atlantiques



biotopé

Estuaires (1130) :

- Slikke en mer à marées, façade atlantique (1130-1)



Ruppion maritimae

Eleocharition parvulae

Localisation : Barthes soumises aux marées
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques (1230) :

- **Végétation des fissures des rochers thermo-atlantiques (1230-2)**

Crithmo maritimi – *Armerion maritimae*



Localisation : Littoral rocheux
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Végétations pionnières à *Salicornia* et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses (1310)

- **Salicorniaies des bas niveaux, haute slikke atlantique (1310-1)**

Salicornion dolichostachyo-fragilis



- **Salicorniaies des hauts niveaux du schorre atlantique (1310-2)**

Salicornion europaeo - ramosissimae



© CBN de Brest



Localisation : Barthes soumises aux marées
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Prés salés atlantiques (1330)

1330-2 / 1330-3

- **Prés salés du schorre (1330-1)**

Puccinellion maritimae



- **Prés salés du schorre moyen (1330-2)**

Halimionion portulacoidis



- **Prés salés du haut schorre (1330-3)**

Armerion maritimae

Glauco maritimae – *Juncion maritimi*



© Biotope

- **Prairies hautes des niveaux supérieurs atteints par la marée (1330-5)**

Agropyron pungentis



Prés salés atlantiques (1330)



1330 - 3



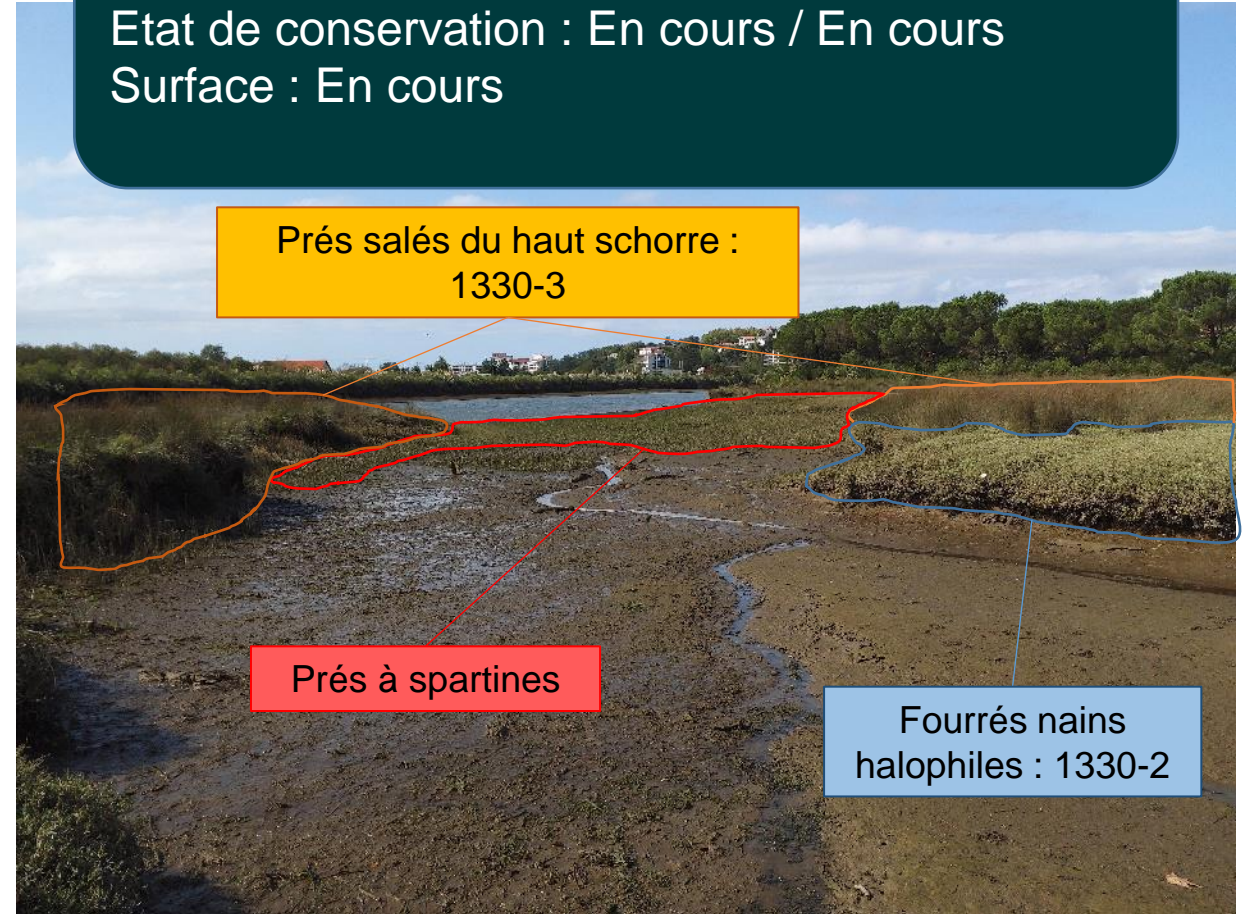
© CBN de Brest

Localisation : Barthes soumises aux marées
Etat de conservation : En cours / En cours
Surface : En cours

Prés salés du haut schorre :
1330-3

Prés à spartines

Fourrés nains
halophiles : 1330-2



© Biotope

Prés salés méditerranéens (1410)

- **Prairies subhalophiles thermo-atlantiques (1410-2)**



Trifolium maritimi

Localisation : Barthes soumises aux marées
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



© CBN de Brest



2. Dunes maritimes et intérieures

21. Dunes maritimes des rivages atlantiques



biotopie

Dépressions intradunales (2190)

- **Roselières et cariçaies dunaires (2190-5)**
Phragmites communis



Localisation : Barthes soumises aux marées
Etat de conservation : Bon
Surface : En cours





3. Habitats d'eaux douces

- 31. Eaux dormantes
- 32. Eaux courantes



biotopie

Eaux oligotrophes très peu minéralisée des plaines sablonneuses (3110)

- Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique planitaire à collinéenne des régions atlantiques (3110-1)

Elodo palustris – *Sparganion*



Localisation : Bordures de plans d'eau et cours d'eau
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (3150)

- Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes libres flottant à la surface de l'eau (3150-3)



Lemnion minoris

Localisation : Eaux stagnantes à faiblement courantes
Etat de conservation : Bon
Surface : En cours



Rivières des étages planitaires à montagnard avec végétation du *Ranunculion fluitantis* et du *Callitricho-Batrachion* (3260)

- Ruisseaux et petites rivières eutrophes neutres à basiques (3260-6)



Potamion polygonifolii

Potamion pectinati

Communautés bryophitiques

Localisation : Eaux stagnantes à faiblement courantes
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Rivières avec berges vaseuses avec végétation du *Chenopodium rubri* et du *Bidention* (3270)

- **Bidention des rivières et Chénopodium rubri, hors Loire (3270-1)**



Chenopodium rubri

Localisation : Berges à exondation estivale
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



© CBN de Brest



4. Landes et fourrés tempérés

40. Landes et fourrés tempérés



biotopie

Landes sèches européennes (4030)

- **Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1)**

Daboecion cantabricae



4030-8

- **Landes fraîches et méridionales (4030-8)**

Ulicion minoris



Localisation : Coteaux
Etat de conservation : Mauvais / En cours
Surface : En cours

Landes sèches atlantiques littorales à *Erica vagans* (4040)

- **Landes ibéro-atlantiques thermophiles (4030-1)**

Dactylido oceanicae – *Ulicion maritimi* (en contexte littoral avec *Erica vagans*)



Localisation : Sommets et pentes des falaises maritimes
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours





6. Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles

62. Formations herbeuses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement

64. Prairies humides semi-naturelles à hautes herbes

65. Pelouses mésophiles



biotope

Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes et sub-montagnardes (6230)

- **Pelouses acidiphiles subatlantiques à nord-atlantiques (6230-8)**

Galio saxatilis – *Festucion filiformis*



Localisation : Coteaux acides
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (6410)

- **Près humides et bas-marais acidiphiles atlantiques (6410-6)**

Juncion acutiflori



- **Moliniaies hygrophiles acidiphiles atlantiques (6410-9)**

Juncion acutiflori



Localisation : Systèmes alluviaux non soumis à la marée
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpins (6430)

Sous type A : Mégaphorbiaies riveraines

- **Mégaphorbiaies mésotrophes colinéennes (6430-1)**

Convolvulion sepium

Achilleo ptarmicae – *Cirsion palustris*



- **Mégaphorbiaies oligohalines (6430-5)**

Calystegio sepium – *Althaeion officinalis*



Localisation : Bordures de cours d'eau et fossé
Etat de conservation : Moyen à mauvais / En cours
Surface : En cours

6430-1



© Biotope

Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpins (6430)

Sous type B : Lisières forestières plus ou moins nitrophiles et hygroclines

- **Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles (6430-6)**

Aegopodion podagrariae



- **Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles (6430-7)**

Impatienti noli tangere – Stachyion sylvaticae

Localisation : Lisière forestière
Etat de conservation : Moyen à mauvais
Surface : En cours



Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitaires et des étages montagnards à alpins (6510)

Brachypodio rupestris – *Centaureion nemoralis*



Localisation : Système alluvial non soumis à marée
Etat de conservation : Moyen
Surface : En cours



© CBN de Brest



7. Tourbières hautes, tourbières basses et bas- marais

71. Tourbières acides à sphaignes



biotopie

Tourbières hautes actives (7110)



- **Végétation des tourbières hautes actives (7110-1)**

Oxycocco palustris – *Ericion tetralicis*

Localisation : Coteaux d'Ascain
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



© CBN de Brest

Tourbières hautes actives (7150)

- Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion* (7150-1)

Rhynchosporion albae



Localisation : Coteaux d'Ascain
Etat de conservation : Moyen / En cours
Surface : En cours



© Biotope



8. Habitats rocheux et grottes

82. Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique



biotopie

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique (8210)

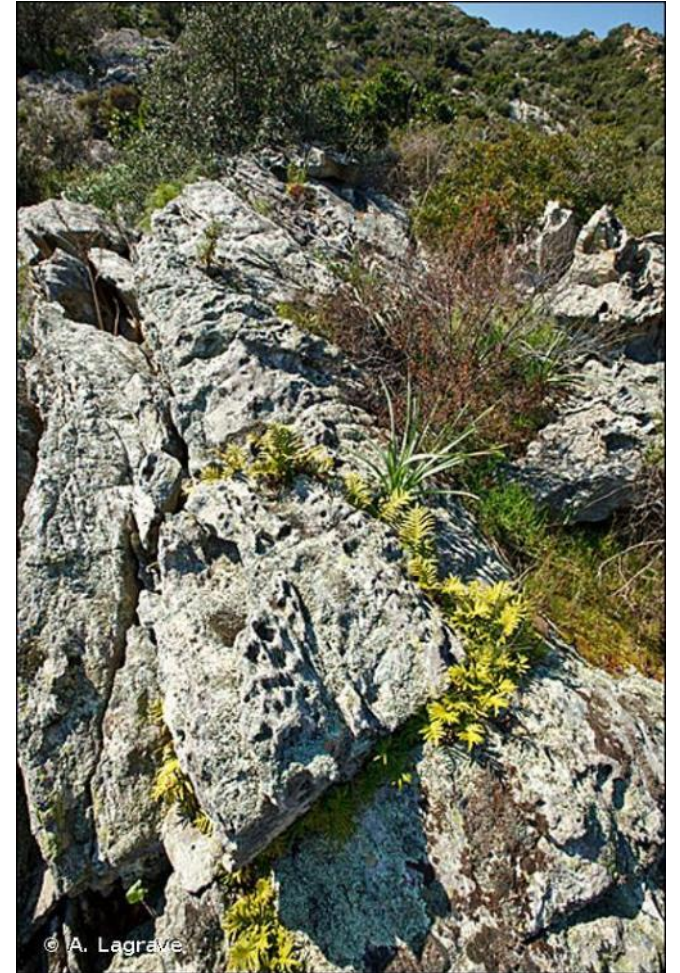
Polypodium serrati (sur calcaire)



Localisation : Coteaux d'Ascain
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



© Florealpes



© A. Lagrave

© INPN

Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique (8220)

Polypodium serrati (autre que calcaire)



- **Végétation humo-épilithique des rochers et parois acidiclives vasco-cantabrique (8220-21)**

Hymenophyllum tunbrigense



Localisation : Bord de rivière à grès rouge
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours





9. Forêts

91. Forêts de l'Europe tempérée

92. Forêts méditerranéennes à feuilles caduques



biotopé

Forêts de pentes, éboulis, ravins du *Tilio-Acerion* (9180)



- **Ormaies à Orme des montagnes et Androsème (9180-3)**

Dryopterido affinis – *Fraxinion excelsioris*

Localisation : Pentes et ravins des coteaux du sud du site
Etat de conservation : Moyen / En cours
Surface : En cours



Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0)

- **Aulnaies-frênaies à Laîche espacée des petits ruisseaux (91E0-8)**

Alnion incanae



- **Aulnaies à hautes herbes (91E0-11)**

Alnion incanae



Localisation : Système alluvial
Etat de conservation : Mauvais à moyen
Surface : En cours



Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (91E0)

- **Chênaies pionnières acidiphiles du Bassin aquitain et du Piémont Pyrénéen (9230-4)**

Quercion pyrenaicae

Localisation : Sur coteaux
Etat de conservation : En cours
Surface : En cours



- 1) Contexte, méthode employée et état d'avancement
- 2) Présentation des habitats d'intérêt communautaire attendus et / ou observés
- 3) Bilan provisoire
- 4) Calendrier de fin d'étude



Bilan provisoire

COPIL du 10/11/2020



Bilan provisoire

- 45 habitats naturels et semi-naturels identifiés (alliances phytosociologiques)
- 15 habitats générique d'intérêt communautaire observés (9 non observés)
- 20 habitats déclinés d'intérêt communautaire observés (13 non observés)
- 2 habitats déclinés d'intérêt communautaire prioritaire (2 non observés)

**HIC observés majoritairement en état de conservation
moyen à mauvais**

Bilan provisoire

- **55 % des HIC génériques potentiels ont été observés sur le terrain**
- **60 % des HIC déclinés potentiels ont été observés sur le terrain**

- HIC non observées :

- Landes
- Pelouses acidophiles et prairies humides acidophiles
- Tourbières actives
- Végétations des parois acidiclinales

- Pelouses vivaces amphibies et berges vaseuses



Attendus sur les
coteaux d'Ascain
(non traitée)

Période non optimale

- 1) Contexte, méthode employée et état d'avancement
- 2) Présentation des habitats d'intérêt communautaire attendus et / ou observés
- 3) Bilan provisoire
- 4) **Calendrier de fin d'étude**



Calendrier de fin de l'étude

COPIL du 10/11/2020



Calendrier de fin d'étude

Prospections de terrain :

- Mai / juin 2021 : Etude des systèmes de Barthes (4 jours) + vasières (1 à 2 jours en canoé)
- Juin / juillet 2021 : Etude des coteaux d'Ascaïn (6 jours)
- Aout / septembre 2021 : Etude des communautés bryophytiques (plan d'échantillonnage à caler avec le CBNSA)

Production des livrables :

- Novembre 2020 : Cartographie de la zone traitée
- Novembre 2020 : Production des fiches habitat
- Autres ?

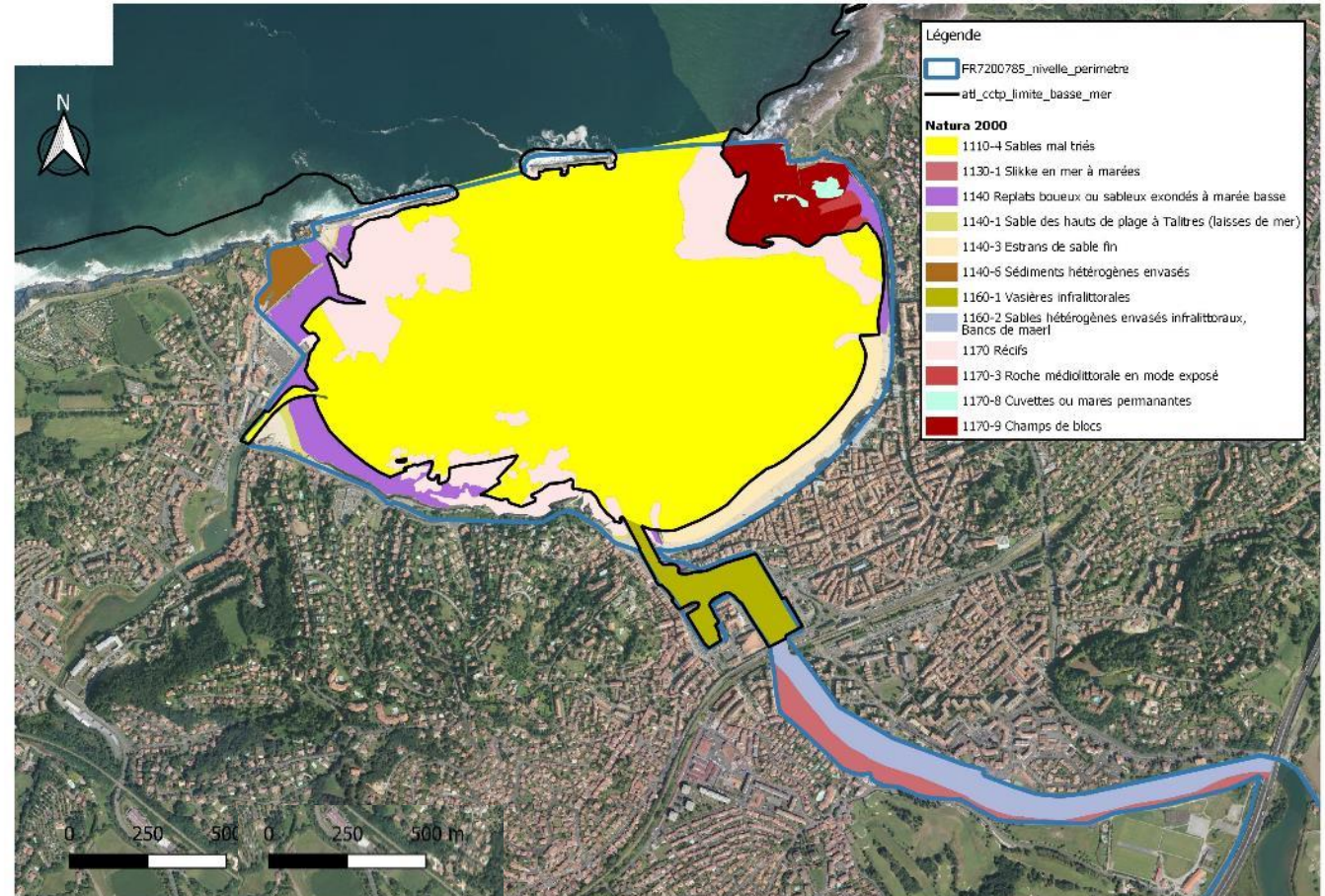
Etudes et actions en cours : Cartographie des habitats – Baie (SEANEO)

ODD4. Amélioration des connaissances

004.B Mettre en place des inventaires sur les habitats et espèces d'IC / 004.C Assurer une veille scientifique sur les habitats et espèces d'IC



- Étude a débuté en mai, aboutira fin 2021
- Pré-cartographie réalisée à partir des données existantes
- Premiers inventaires terrain en octobre 2020 sur la zone intertidale :
 - Récifs d'hermelles
 - Laises de mer
 - Herbiers à zostères



Etudes et actions en cours : Cartographie des habitats – Baie (SEANEO)

ODD4. Amélioration des connaissances

OO4.B Mettre en place des inventaires sur les habitats et espèces d'IC / OO4.C Assurer une veille scientifique sur les habitats et espèces d'IC



- Étude a débuté en mai, aboutira fin 2021
- Pré-cartographie réalisée à partir des données existantes
- Premiers inventaires terrain en octobre 2020 sur la zone intertidale :
 - Récifs d'hermelles
 - Laises de mer
 - Herbiers à zostères



Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

Contexte

OO4.B Mettre en place des inventaires sur les habitats et espèces d'IC

OO4.C Assurer une veille scientifique sur les habitats et espèces d'IC

➔ La Mulette perlière = une espèce parapluie



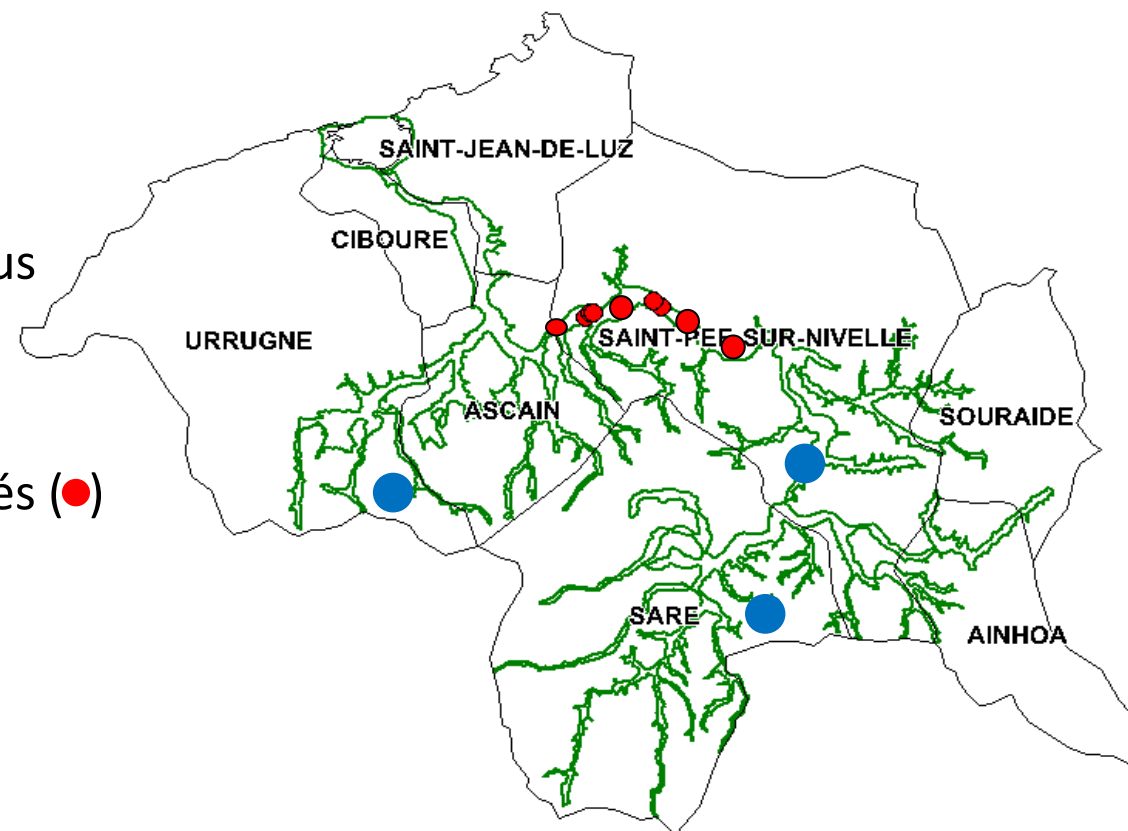
Cycle de vie de la Moule perlière (conception : CPIE des collines Normandes, dessin : Manuela Tétrel)

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

Contexte

Historique des données

- Ecrits de 1892 et 1893 (●), quelques individus
- 2000 : régression de l'aire de répartition ~100 individus
- 2013 : diagnostic Natura 2000, quelques coquilles
- 2017 : FD64 et AAPPMA Nivelle ~250 individus comptés (●)
- 2018 : 1^{ère} réunion comité technique de suivi
- 2019 : candidature retenue Appel à Projet DREAL



Distribution de la Mulette perlière sur le site

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

Rappel actions 2019

➤ Objectifs

- Préciser la répartition de l'espèce
- Evaluer la capacité des individus à se reproduire

➤ Actions

- Prospections : 82 jours de terrain, 20,8 km prospectés
- Prélèvements et analyses ADN
- Suivi gravidité (fécondité)
- Recherche de glochidies (larves) sur poissons-hôtes
- Diagnostic physico-chimique des sites de présence (stage)
- Enquête pêcheur



Prospections réalisées sur la Nivelles en août 2019



« Laboratoire » mobile de suivi de la gravidité des mulettes (©V. Leenknecht)

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

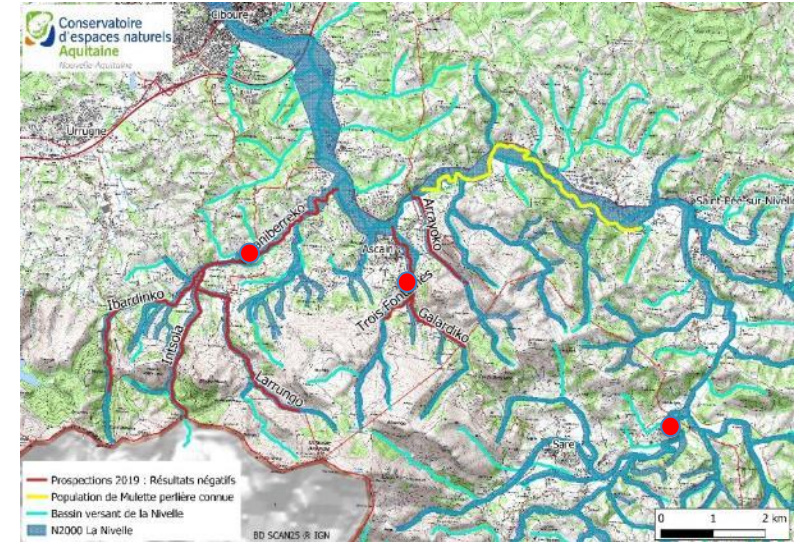
Rappel actions 2019

➤ Résultats 2019

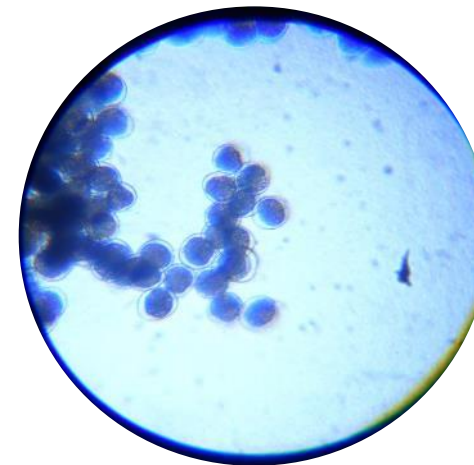
- Pas de nouveaux secteurs de présence identifiés
- Individus gravides sur la Nivelle (émettent des glochidies), mais pas de signe de reproduction (juvéniles)

POPULATION MORIBONDE

- Disponibilité poissons hôtes = facteur limitant!
 - ➔ Lien avec la thermie?
- Potentiel intéressant sur certains affluents (Lizunia, Opalazio etc...)



Carte des prospections 2019 + ADN



Observation de glochidies expulsées par les Mulettes de la Nivelle

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

ACTIONS 2020

➤ Objectif :

- **Affiner les connaissances sur les affluents pour justifier et tenter une réimplantation des mulettes**

➤ Actions

- Contrôler la présence de glochidies sur les branchies de poissons hôtes (suite...)
- Etudes des potentialités sur l'ensemble du bassin (stage) :
 - sondes thermiques / potentiel rédox / qualité de l'eau / poissons hôte / habitat...
- Montage d'un dossier pour réensemencer les affluents par mise en contact (glochidie + poisson sauvage)
 - suivi gravidité - mise en contact - contrôle poisson hôte
- Communiquer / Sensibiliser
- Développer un partenariat transfrontalier

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

ACTIONS 2020

➤ Résultats 2020 :

- Toujours pas de signe de reproduction, densité de poissons hôtes très faible sur le secteur de présence
- Température limitante 18 °C sur saison estivale.
- Lizunia, Opalazio et Lapitchouri = zones les plus favorables

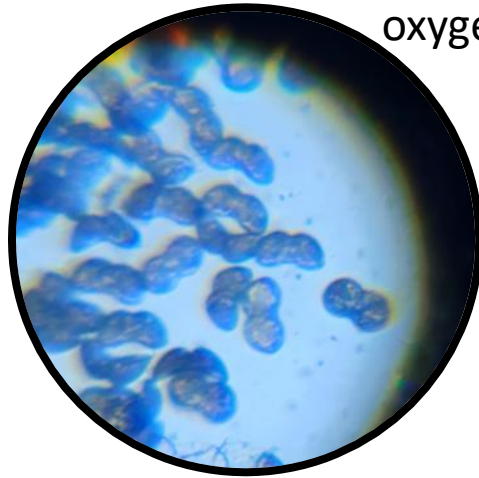
- Réensemencement du Lizuniagia par mise en contact de poissons sauvage
 - ➔ 130 poissons infestés et relâchés
- Lot contrôle enfermé à la pisciculture du Lycée saint Christophe
 - ➔ contrôler la tenue des glochidies, déterminer le poisson hôte préférentiel
- Premier contact avec les gestionnaires espagnols

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

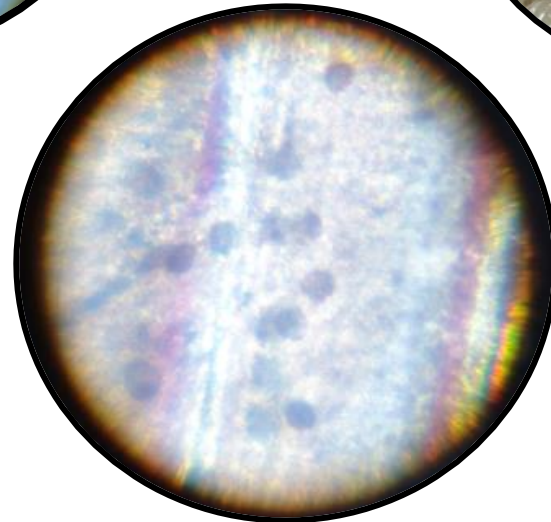
ACTIONS 2020 Mise en contact Glochidies – Poissons hôtes



Récupération des glochidies



Mise en contact dans cuve
oxygénée pendant 45 min



Fixation des glochidies sur les branchies



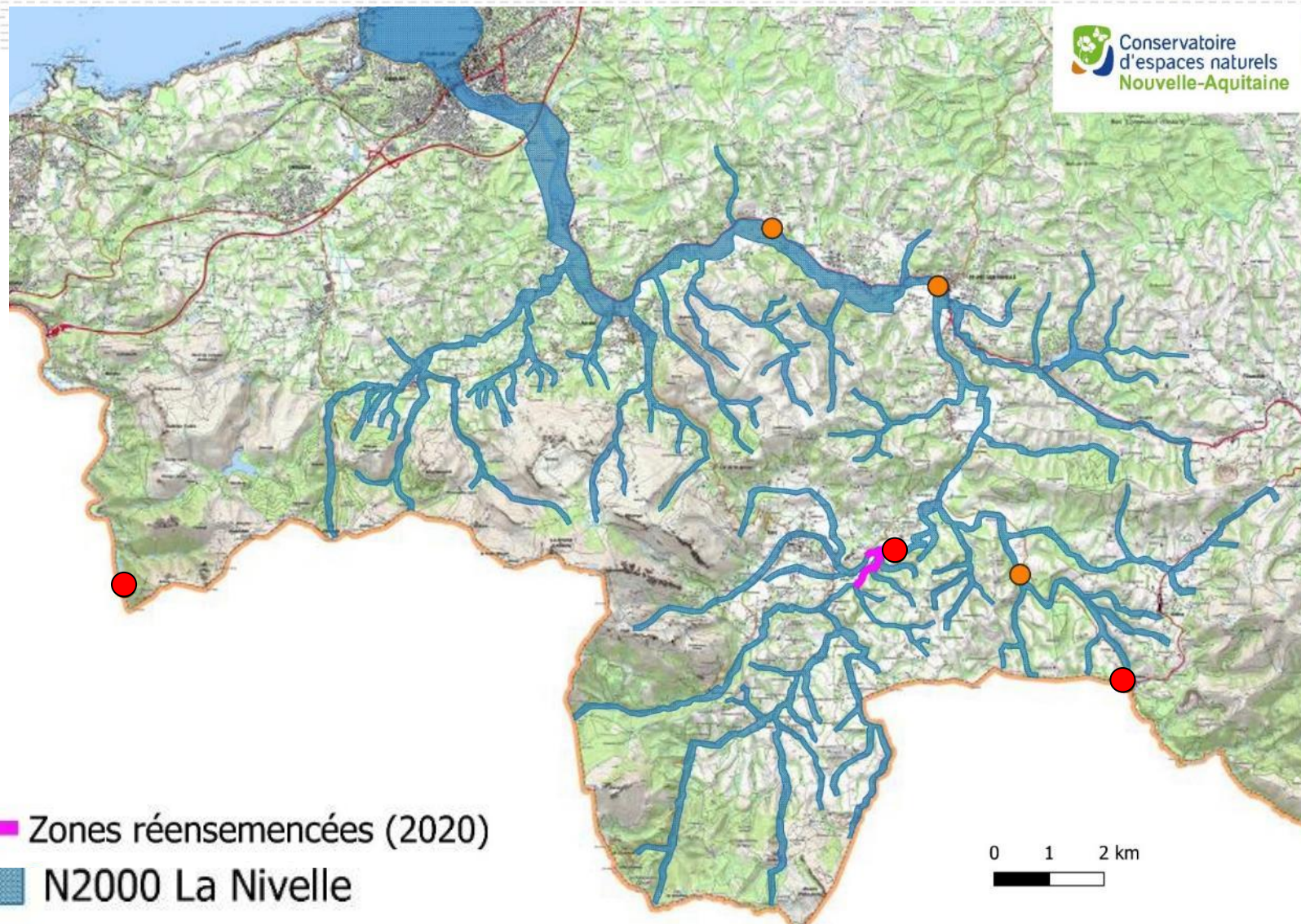
Capture de jeunes truites et saumons

Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière

ACTIONS - FIN 2020

➤ Analyses complémentaires ADNe :

- 3 stations (●)
- + 3 optionnelles (●)



PERSPECTIVES 2021

- ADNe → si résultats positifs sur certaines stations : prospections complémentaires éventuelles
- Cibler plus finement les zones favorables sur les affluents (habitats)
- Poursuivre le réensemencement sur de nouveaux secteurs et renforcer ceux de 2020
- Sécuriser la population en place et lancer un élevage pour conserver la souche (partenariat Lycée)
- Restaurer la continuité écologique

- Communiquer / Sensibiliser
- Développer le partenariat transfrontalier

- Pérenniser ces actions dans le temps (projet pluriannuel)

Ordre du Jour

1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

Ordre du Jour

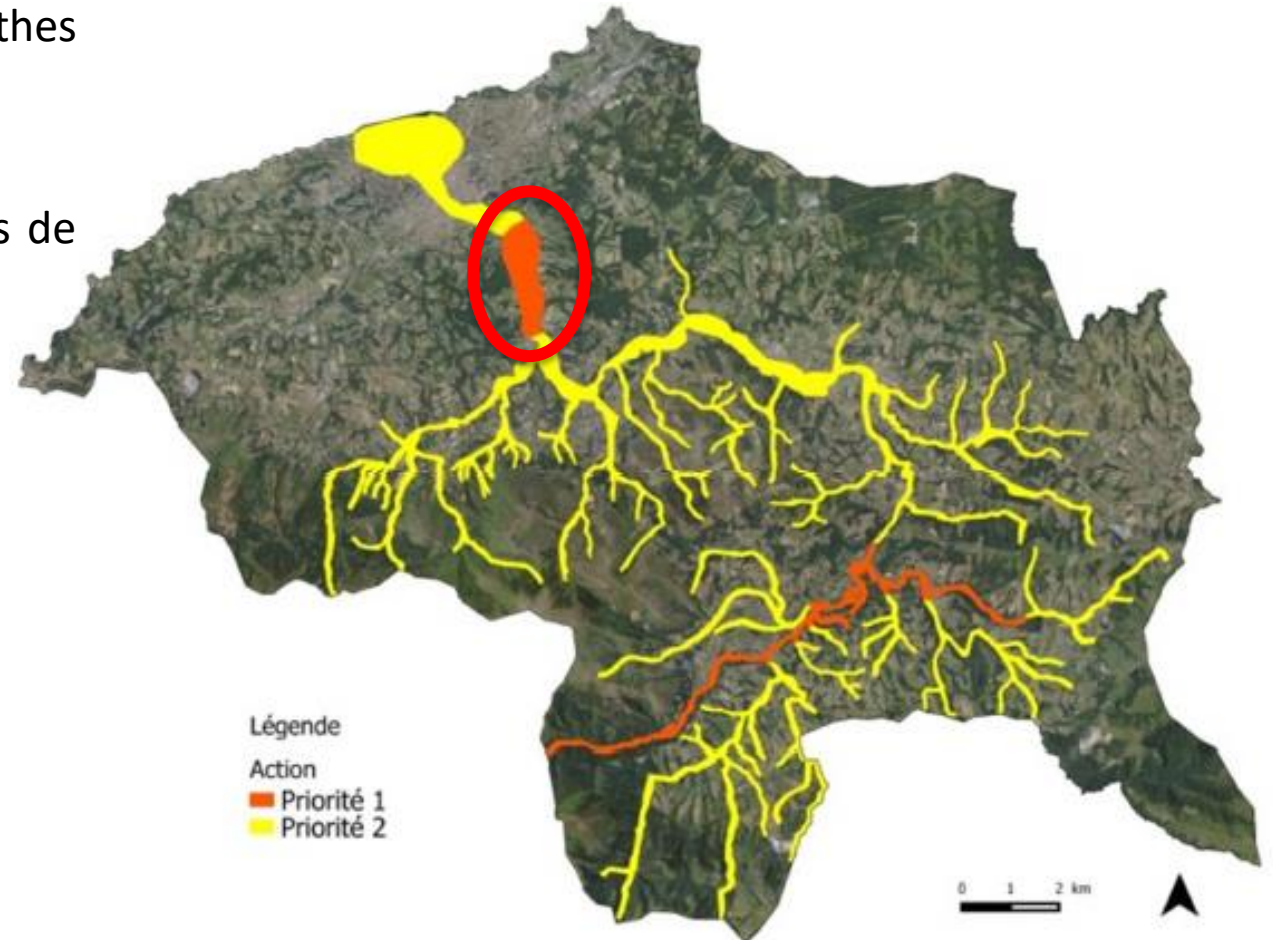
1. Rappel de la démarche et des enjeux du site
2. Bilan de l'animation 2020
3. Présentation études et actions en cours :
 - Cartographie des habitats
 - Amélioration des connaissances et restauration de la population de Mulette perlière
4. Désignation du Président du Comité de Pilotage
5. Perspectives d'animation 2021-2022

5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD1. Préserver l'angélique des estuaires / ODD6. Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

- Angélique des estuaires observée au niveau des Barthes de la Nivelle
→ principale menace : *Baccharis halimifolia*
- Secteur identifié comme prioritaire pour les actions de lutte contre les espèces invasives dans le DOCOB

Fiche action : mettre en place une lutte contre les EEE



5. Perspectives d'animation 2021-2022

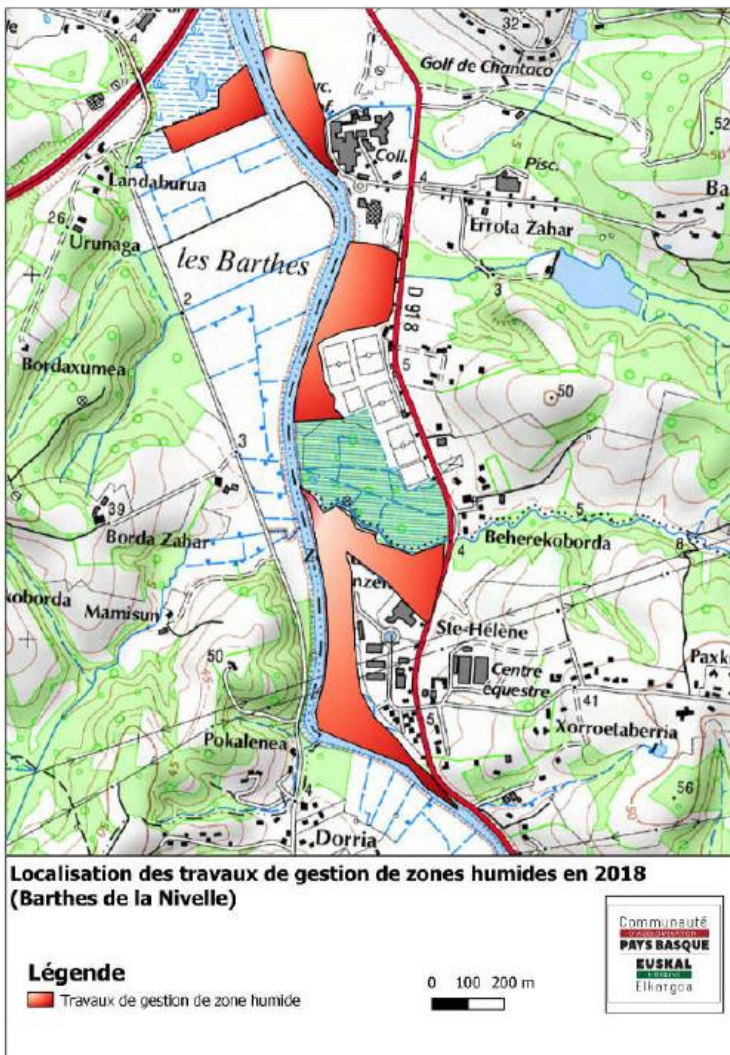
ODD1. Préserver l'angélique des estuaires

➔ Travaux pilotés par l'ex-ASPB / la DCEBV :

Restauration (2012-2018) puis entretien des Barthes de la Nivelle : 16,5 ha

- Coupe des pieds de plantes invasives la première année puis arrachage des repousses durant au moins 5 ans
- Bonne reconquête des habitats naturels sur certains secteurs

➔ Opérations de lutte + suivi de l'efficacité
(contrat Natura 2000 possible)



5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD2. Gestion durable des activités

OO2.B Encourager les pratiques agricoles permettant de maintenir des milieux favorables aux espèces d'IC

➔ **PAEC 2021 ➔ pas encore de visibilité sur les modalités, si possible :**

- * ajustement du périmètre sur certains secteurs



- * ajout de la mesure « Entretien de ripisylve »

➔ **Campagne de communication ciblée**

5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD4. Amélioration des connaissances

004.C Assurer une veille scientifique sur les habitats et espèces d'IC

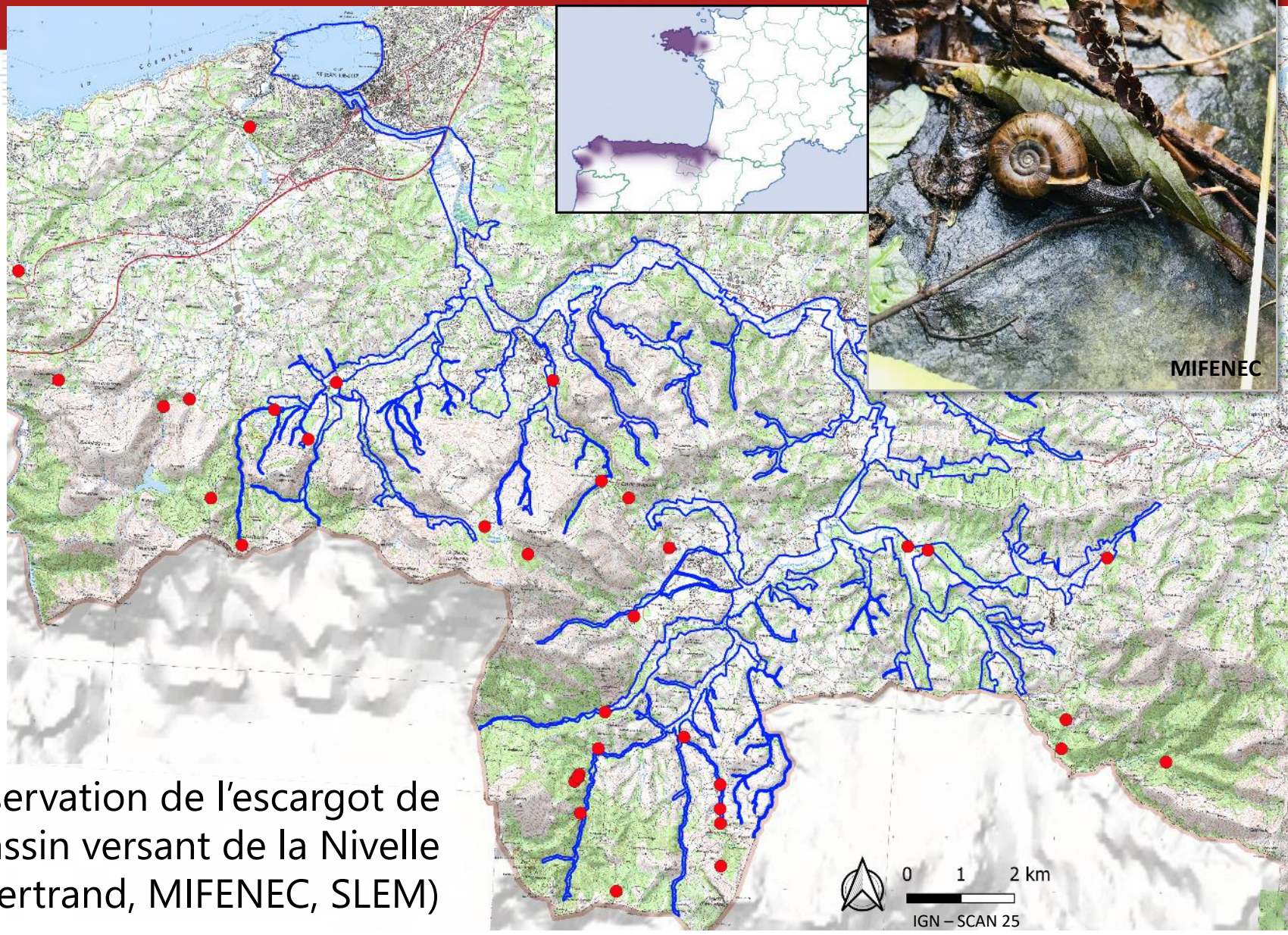
Escargot de Quimper :

espèce figurant aux annexes 2 et 4 de la DHFF, non prise en compte jusqu'à présent sur le site N 2000

- taille relativement grande (coquille 2–3 cm)
- populations cordillère cantabrique, Pays Basque, Landes et en Bretagne
- habitats : milieux frais et ombragés, vieux murs, tas de bois, tas de déchets etc

➔ **Intégration au Formulaire Standard de Données**

● : Points d'observation de l'escargot de Quimper sur le bassin versant de la Nivelle (données Alain Bertrand, MIFENEC, SLEM)



5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD4. Améliorer les connaissances

➤ Amélioration des connaissances sur 3 espèces d'intérêt communautaire :

- ❖ Cuivré des marais
- ❖ Cistude d'Europe

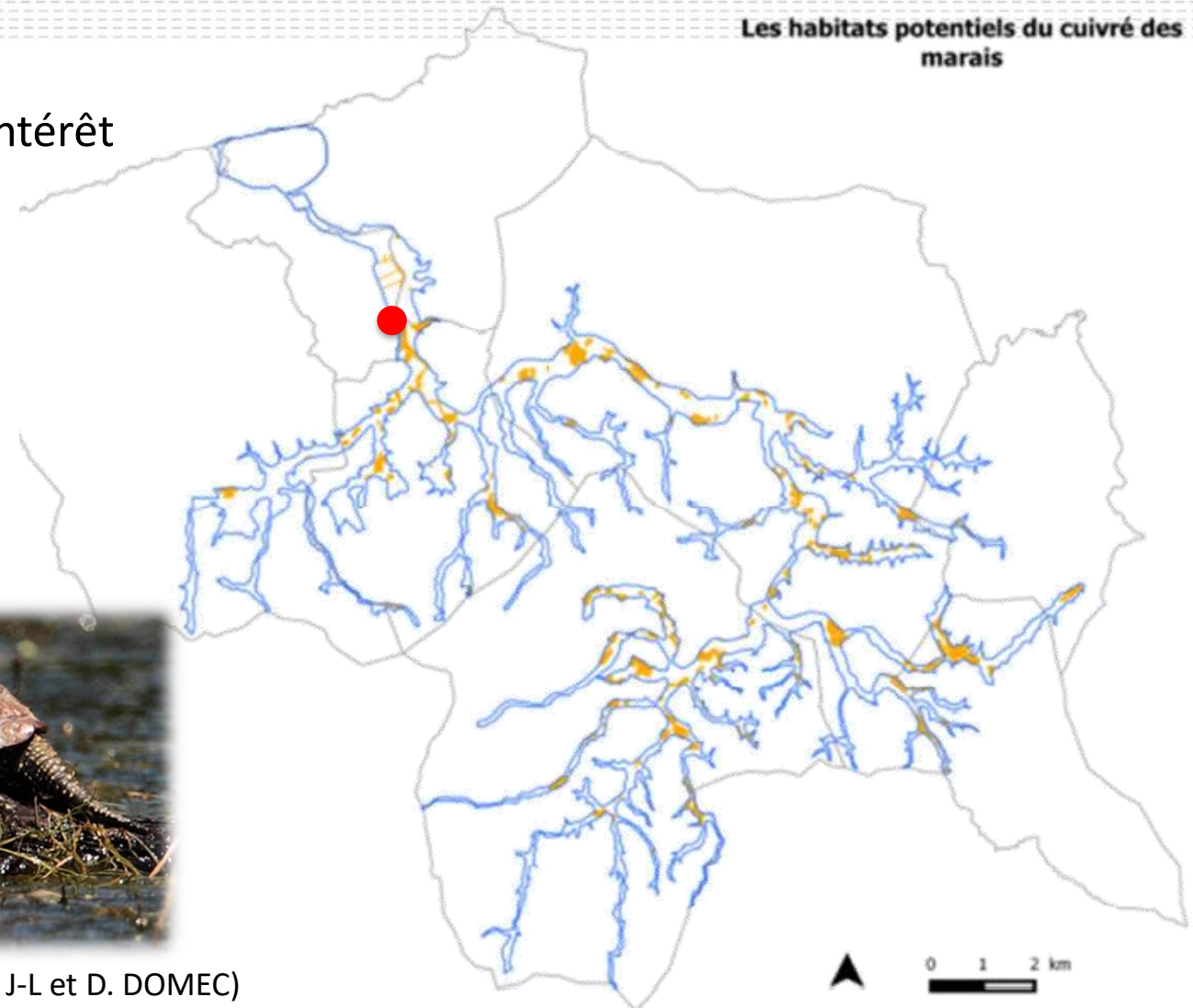
➔ Très peu de données lors du diagnostic écologique (2013), compléments d'inventaire nécessaires



Cuivré des marais (Source : ETEN)



Cistude d'Europe (Source : J-L et D. DOMECC)



5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD4. Améliorer les connaissances

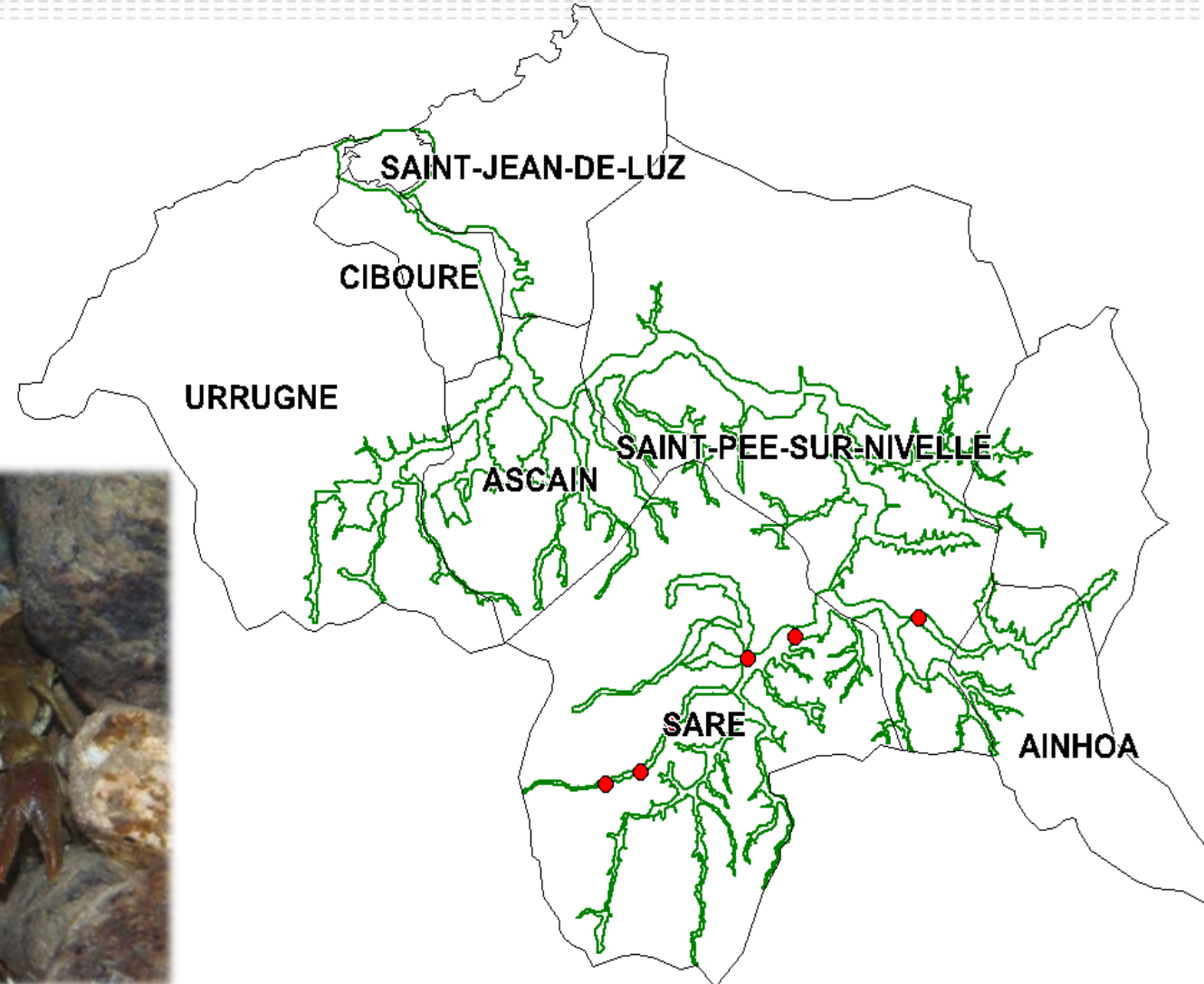
➤ Amélioration des connaissances sur 3 espèces d'intérêt communautaire :

❖ Ecrevisse à pattes blanches

- 145 km d'habitats favorables, présence avérée sur la partie amont (Lizuniaga, Opalazio)

- écrevisses invasives présentes sur certains tronçons

➔ affiner la répartition et évaluer l'état des populations, linéaire de présence des écrevisses invasives



5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD6. Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

- **Vison d'Europe :**
espèce à fort enjeu sur le site, dont l'aire de répartition s'est considérablement réduite :

- Actuelle
- Historique (<1950) – populations disparues



5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD6. Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

- **Vison d'Europe :**
espèce à fort enjeu sur le site, dont l'aire de répartition s'est considérablement réduite :

- Actuelle
- Historique (<1950) – populations disparues

- ➔ **Cause majeure de régression :**
compétition avec le Vison d'Amérique,
espèce invasive introduite au XX^{ème} siècle



Source : DESMA SL

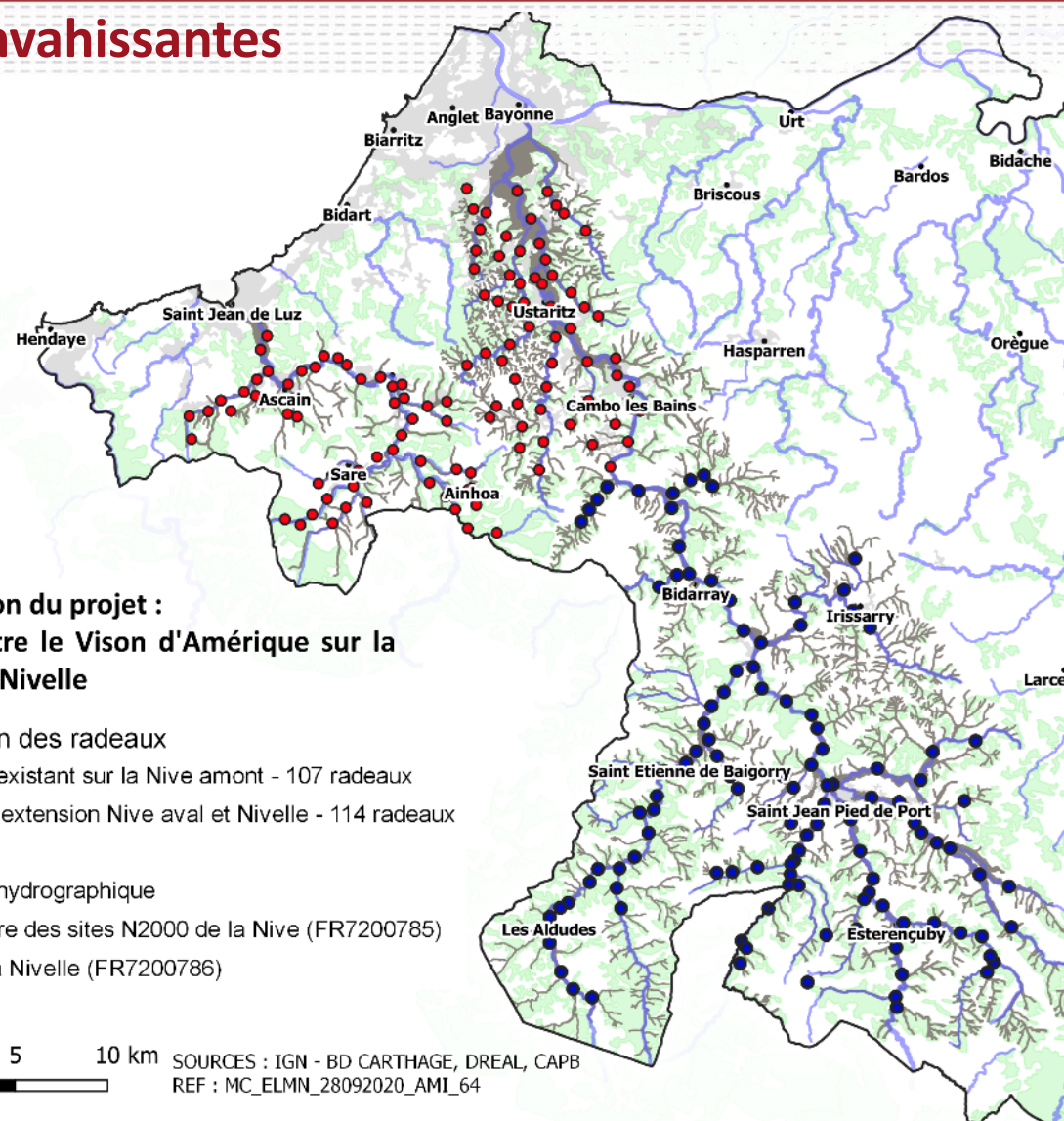
Source : DESMA SL

5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD6. Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

→ Cause majeure de régression :
compétition avec le Vison d'Amérique

→ Réseau de lutte sur la Nive amont depuis 2017 : résultats positifs
→ 2021 : extension du réseau de lutte à la Nive aval et la Nivelles
- contrat Natura 2000 et appui CD 64 sollicités
- marché en cours d'élaboration, lancement prestations début 2021

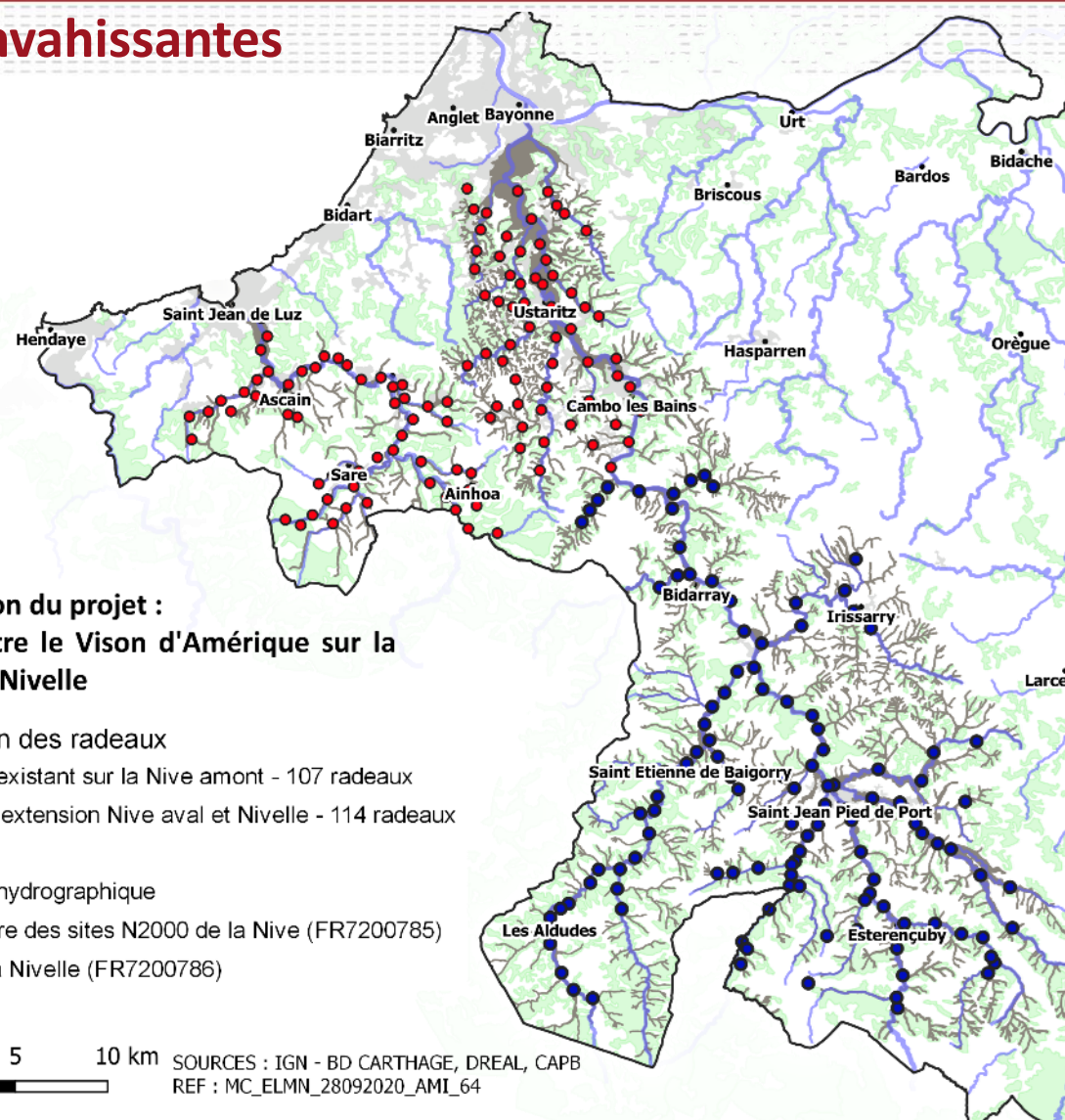


5. Perspectives d'animation 2021-2022

ODD6. Limiter le développement des espèces exotiques envahissantes

→ Cause majeure de régression :
compétition avec le Vison d'Amérique

→ Réseau de lutte sur la Nive amont depuis 2017 : résultats positifs
→ 2021 : extension du réseau de lutte à la Nive aval et la Nivelles
- contrat Natura 2000 et appui CD 64 sollicités
- marché en cours d'élaboration, lancement prestations début 2021



5. Perspectives d'animation : feuille de route 2021

Contractualisation / Actions non contractuelles / Prestations / Sensibilisation / Fonctionnement Natura

Suivi de la prestation « Cartographie des habitats »

Suivi du projet « Mulette perlière »

Elaboration PAEC

Campagne MAEC 2021

Elaboration du livret sur les EIC

Sortie Natura 2000

1^{er} trimestre

Concours des
Prairies Fleuries

3^{ème} trimestre

2^{ème} trimestre

4^{ème} trimestre

COPIL N°8

Réalisation d'inventaires complémentaires sur 3EIC

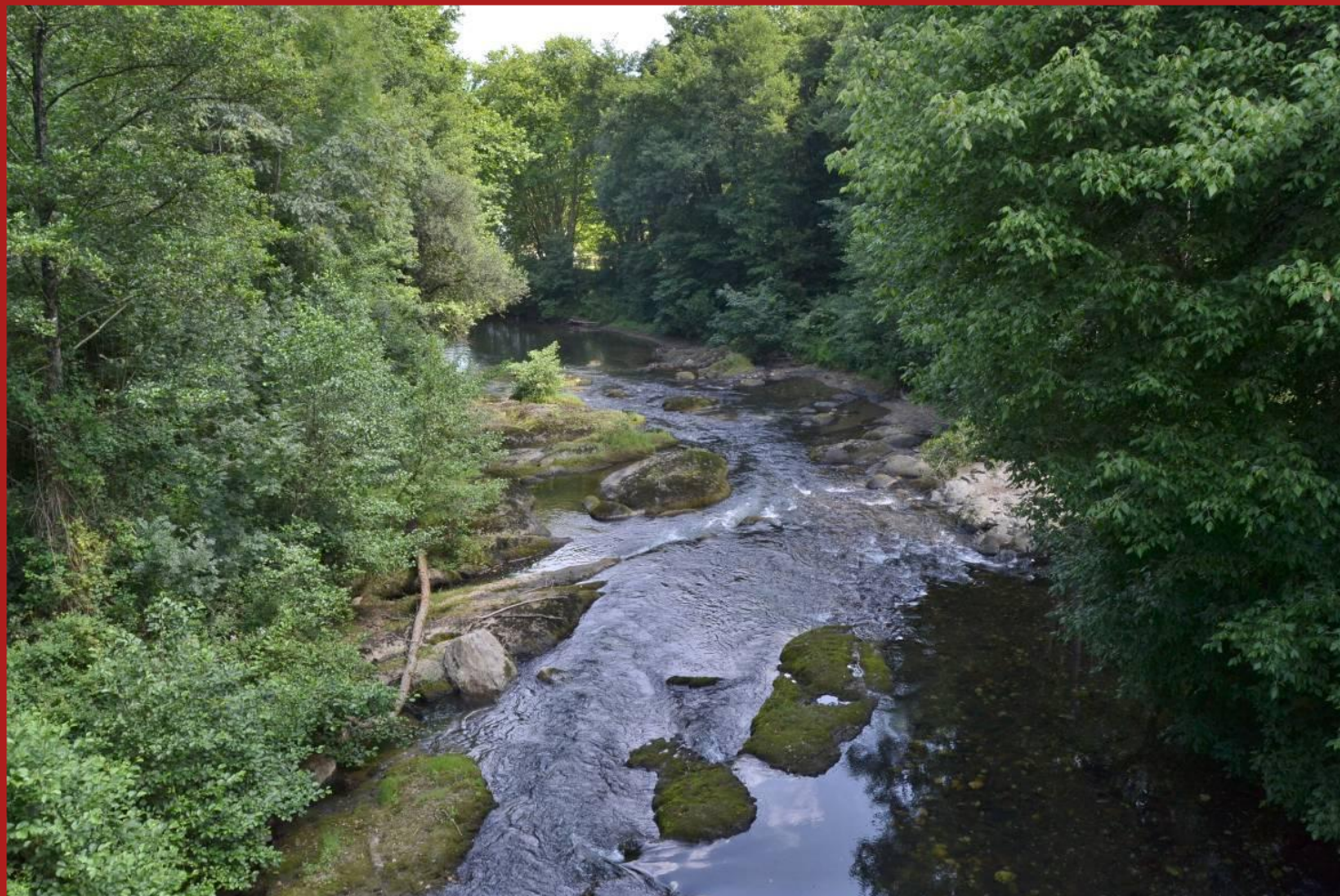
Contrat N2000 de Lutte contre le Vison d'Amérique : lancement et suivi de la prestation

Lutte contre les EEE dans les barthes (Contrat N2000 ?)

Mise en œuvre

Accompagnement des porteurs de projets : assistance EIN et veille articulation Natura 2000 avec les autres politiques publiques

Réunions de réseaux



La Nivelle, Amotz : Cinclidotetum fontinaloidis, Thamnetum alopecuri et Cinclidoto-Dialytrichietum mucronatae sur les rochers ; Pellion endiviifoliae sur les argiles des talus latéraux. Photo : P. Heras.